

F Z-35(1,97)

Histoire, géographie : classes de seconde, première et terminale /
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie,
Direction des Lycées et Collèges. - Rééd. - Paris : Centre National de
Documentation Pédagogique, 1997. - 91 S.

Einheitssacht.: Lehrplan <France> / Geschichte, Geographie / 1997

Als Fotokopie vorhanden

99/2387

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

Direction des lycées et collèges

HISTOIRE
GÉOGRAPHIE
*classes de seconde,
première et terminale*

BS78

Georg-Eckert-Institut



1 063 317 0

Réédition juillet 1997

(Edition précédente janvier 1997)

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
-Schulbuchbibliothek -

39/2387

F
Z-35
(197)

« Droits réservés » :

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du CNDP est illicite (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle ».

CLASSE DE SECONDE, SÉRIE HÔTELLERIE

Histoire-géographie	37
---------------------------	----

CLASSE DE PREMIÈRE

Séries L, ES, S (programme à compter de la rentrée scolaire 1997-1998)	41
--	----

Séries STI, STL, SMS, STT (programme à compter de la rentrée scolaire 1997-1998)	44
--	----

Série Arts appliqués

Histoire-géographie, instruction civique	51
--	----

Série Techniques de la musique et de la danse

Histoire-géographie	52
---------------------------	----

Histoire de l'art et des civilisations	53
--	----

Série Hôtellerie

Histoire-géographie touristique	53
---------------------------------------	----

CLASSE TERMINALE**Séries ES, L, S****Histoire**

Présentation	57
--------------------	----

Programme	58
-----------------	----

Géographie

Présentation	60
--------------------	----

Programme	61
-----------------	----

Compléments en histoire-géographie	62
--	----

Histoire	64
----------------	----

Géographie	71
------------------	----

Série STT

Programme	77
-----------------	----

Instructions	78
--------------------	----

Série Hôtellerie	82
------------------------	----

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Séries ES, L, S	87
Séries SMS, STI, STL	89
Série STT	90
Série Hôtellerie	90
Série Techniques de la musique et de la danse	91

CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
ENSEIGNEMENT COMMUN	
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	3

1. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE ES

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	4	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	4

2. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE L

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	4	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	4

3. CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE S

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	3	HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	3

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES MÉDICO-SOCIALES**

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	2	/	/

**CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES**

SPÉCIALITÉ GÉNIE MÉCANIQUE

OPTIONS : A - Productive mécanique ; B - Systèmes motorisés ;
C - Structures métalliques ; D - Bois et matériaux associés ;
E - Matériaux souples ; F - Microtechniques.

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

SPÉCIALITÉ GÉNIE DES MATÉRIAUX

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTRONIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉLECTROTECHNIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES (Suite)

SPÉCIALITÉ GÉNIE CIVIL

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

SPÉCIALITÉ GÉNIE ÉNERGÉTIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

**SPÉCIALITÉ PHYSIQUE DE LABORATOIRE
ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS**

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

**SPÉCIALITÉ CHIMIE DE LABORATOIRE
ET DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS**

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	/	/

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE (Suite)

SPÉCIALITÉ BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE

CLASSE DE PREMIÈRE	HORAIRE	CLASSE TERMINALE	HORAIRE
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	1	1

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES

CLASSE DE PREMIÈRE

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	SPÉCIALITÉ GESTION	SPÉCIALITÉ ACTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
	HORAIRE	HORAIRE
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	2

CLASSE TERMINALE

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE	SPÉCIALITÉ COMPTABILITÉ ET GESTION	SPÉCIALITÉ INFORMATIQUE ET GESTION	SPÉCIALITÉ ACTION ET COMMUNICATION ADMINISTRATIVES	SPÉCIALITÉ ACTION ET COMMUNICATION COMMERCIALES
	HORAIRE	HORAIRE	HORAIRE	HORAIRE
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	2	2	2	2

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE ARTS APPLIQUÉS (ex-F 12)

PREMIÈRE

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

ENSEIGNEMENT	HORAIRE
I. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	
<i>HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, INSTRUCTION CIVIQUE</i>	2

SÉRIE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

(ex-F 11 et F 11')

DISCIPLINES	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
I. ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
<i>INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN</i>	2	1	—
<i>HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS</i>	—	1	1

SÉRIE HÔTELLERIE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Horaires hebdomadaires

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES		
	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE</i>	3	—	—
<i>HISTOIRE-GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE</i>	—	2	2

**OBJECTIFS
PROGRAMMES
INSTRUCTIONS**

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE AU LYCÉE

Note de service n° 95-142 du 19 juin 1995

L'enseignement secondaire français associe l'histoire et la géographie, sciences sociales historiquement liées, et que leur finalité civique et éducative rapproche.

Les programmes d'histoire et de géographie du lycée tiennent compte des acquis de l'école et du collège ; ils s'inscrivent dans des structures précises et des séries différentes ; ils doivent enfin, et c'est l'essentiel, répondre à des finalités (connaissances, apprentissage de la réflexion, exercice de la raison critique).

En histoire et en géographie, les transmissions de connaissances et les apprentissages sont progressifs et prennent en compte l'âge, la maturité et la culture des élèves. De l'école primaire au lycée les savoirs des élèves s'enrichissent progressivement.

Au collège, les programmes d'histoire proposent un descriptif chronologique des grandes lignes de l'évolution de l'humanité et une approche de la diversité des civilisations. En géographie, l'approche est moins systématique. Elle permet cependant de présenter la diversité des sociétés humaines contemporaines et l'aménagement de leurs territoires.

Pourtant, si l'horaire alloué à l'histoire et à la géographie (une heure quinze hebdomadaire pour chacune des deux disciplines) ne permet guère d'approfondir l'étude, les acquis ne sont pas négligeables : les élèves qui entrent en Seconde ont des repères chronologiques ou spatiaux, ils maîtrisent des notions, ils ont acquis les éléments essentiels d'un patrimoine culturel, ils maîtrisent des savoir-faire. Ils possèdent des clés pour la lecture du monde contemporain.

Au lycée, il ne peut être question de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatial du collège. Fondée sur des acquis, l'approche doit être différente : en intégrant les renouvellements scientifiques, elle est délibérément problématique. L'histoire ne présente pas un passé enfermé dans des certitudes, la géographie n'enseigne pas l'immuable : les deux disciplines posent les problèmes du temps présent.

Les programmes tiennent compte de la parité horaire de l'histoire et de la géographie et l'organisation des lycées d'enseignement général et technologique. Si la classe de Seconde est commune, les séries technologiques ne disposent ensuite que d'un horaire réduit. Pour les séries d'enseignement général, bien que la lettre des programmes soit identique, les progressions et les méthodes de travail doivent être différenciées : en contribuant à la spécificité des séries L et ES, l'enseignement de l'histoire et de la géographie prend en compte les objectifs de la rénovation des lycées, notamment par les approfondissements proposés en cohérence avec les autres enseignements.

Enfin, les examens (épreuve orale anticipée en fin de Première S.T.I., S.M.S. et S.T.L. ; épreuve orale pour la Terminale S.T.T. ; épreuve écrite fondée sur des sujets communs pour les Terminales L, ES et S) orientent la mise en œuvre des programmes.

1. LES FINALITÉS DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE AU LYCÉE

L'enseignement de l'histoire et de la géographie, délibérément ouvert sur le temps présent, ne dissocie pas transmission d'un héritage et d'une culture, formation intellectuelle et éducation à la citoyenneté.

1.1. Transmettre et assurer la maîtrise de savoirs historique et géographique

Le projet éducatif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie repose sur une étude précise des contenus scientifiques de ces disciplines : vocabulaire et notions essentielles, nouveaux problèmes et nouvelles approches, langages spécifiques. Il se nourrit des problématiques et des avancées de la recherche universitaire.

1.2. Comprendre le monde contemporain

Pour être en mesure d'agir en citoyen, les lycéens doivent identifier les acteurs, les enjeux, les lignes de force. Pour cela, l'acquisition des connaissances portant sur les processus d'évolution historique et les modalités d'action sur l'espace, qui ont construit le monde tel qu'il est, apparaît indispensable. Analyser la diversité des civilisations et des territoires, comprendre la complexité des structures, repérer la pluralité des cultures, préparer à l'action dans une époque marquée par l'ouverture à d'autres espaces et à d'autres civilisations. Les élèves doivent acquérir une vision dynamique et critique du monde afin de dégager l'essentiel dans la masse des faits nouveaux que l'actualité livre quotidiennement.

1.3. Permettre l'insertion des élèves dans la cité

L'Etat de droit est au service de la personne. Sa perfection est un objectif de la démocratie. Il doit être reconnu comme un patrimoine à connaître, à respecter et à enrichir. L'espace aménagé est placé sous la responsabilité du citoyen : il est à la fois héritage à préserver et territoire à transformer pour répondre aux besoins sociaux actuels. L'histoire et la géographie, par leur objet et par leurs méthodes, inscrivent l'action du citoyen dans un héritage et une culture.

La dimension civique de l'enseignement de l'histoire et de la géographie paraît d'autant plus importante qu'il n'existe pas d'heure d'éducation civique au lycée.

L'histoire et la géographie permettent également la découverte progressive des fondements d'une communauté humaine ; elles apportent à la fois l'absolu des valeurs et le sens du relatif conduisant à la tolérance par la découverte des cultures et des coutumes d'autres civilisations ; elles apprennent ainsi à reconnaître et à assimiler les éléments irréductibles de convergence au sein d'une société.

1.4. Acquérir des méthodes d'analyse pour une formation intellectuelle

Les méthodes mises en œuvre dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie placent la dimension critique au centre des pratiques pédagogiques. Elles sont en elles-mêmes éducatives.

Le travail sur documents ne peut avoir pour objet de redécouvrir ou de reproduire en classe la démarche de l'historien ou du géographe. Il permet aux élèves de prendre conscience du processus par lequel s'élabore la connaissance historique ou géographique et de confronter des opinions divergentes, afin d'aboutir à un jugement personnel. Il leur procure le sens de l'évolution et du relatif, les habitue à hiérarchiser les faits et à critiquer les relations trop rapides de causalité. En faisant de l'histoire et de la géographie, les élèves apprennent le temps de la réflexion. Par l'exercice d'un raisonnement toujours secondé par l'analyse critique, ils sont portés à relativiser une information rapide, conjoncturelle, non hiérarchisée.

2. APPROCHES ET MÉTHODES

Lors de la mise en œuvre des programmes, il est recommandé que, dans toute la mesure du possible, une coordination soit établie entre l'histoire et la géographie d'une part, ces deux disciplines et les disciplines voisines d'autre part.

2.1. La pratique des langages

Sciences sociales constituées, l'histoire et la géographie utilisent différents langages. Le passage constant d'un langage à l'autre fait partie de la pratique de l'histoire et de la géographie au lycée. Il ne s'agit donc pas seulement de faire apprendre mais de favoriser l'expression des élèves : l'expression écrite et la lecture de l'image doivent être privilégiées. Par la pratique croisée de ces langages, l'histoire et la géographie contribuent à leur formation intellectuelle, notamment par la production de textes — analyses, synthèses, récits, travaux à partir de documents — de cartes, d'images.

L'histoire et la géographie permettent aussi d'inscrire dans le temps et dans l'espace les connaissances acquises dans les autres disciplines.

2.2. Le libre choix des approches pédagogiques

Une ancienne tradition laisse aux enseignants une grande liberté d'approche pédagogique. Ils peuvent, pourvu que les objectifs et la cohérence d'ensemble soient respectés, choisir leur itinéraire annuel et insister plus ou moins sur tel ou tel thème. Cette liberté permet à chaque professeur d'adopter le style d'enseignement qu'il pense le plus efficace et d'adapter ses méthodes aux élèves et à leurs besoins.

La classique opposition entre les styles pédagogiques n'est-elle pas artificielle ? Certaines séquences magistrales entraînent et éveillent, d'autres ne sont guère qu'une juxtaposition analytique de données ; certaines séquences dialoguées favorisent l'expression et l'autonomie des élèves, d'autres ne leur laissent que la possibilité d'interventions ponctuelles et purement formelles. Plus qu'un style pédagogique, c'est l'acquisition organisée des connaissances qui est essentielle.

2.3. Une démarche problématique fondée sur des repères chronologiques et spatiaux mémorisés

Les programmes, tant en histoire qu'en géographie, sont construits pour induire une démarche plus synthétique qu'analytique.

Au lycée, l'enseignement doit être problématique : la recherche du sens est primordiale, elle oriente les différentes opérations nécessaires à la construction d'un discours d'histoire ou de géographie (recherche de données, classement, mise en relation). Elle s'accompagne nécessairement d'un apprentissage de l'esprit critique.

Naturellement, cette recherche du sens doit s'appuyer sur des repères chronologiques ou spatiaux en petit nombre, sur quelques faits signifiants, mais rigoureusement analysés et que les élèves doivent mémoriser.

2.4. Le document au service du raisonnement

Le document dans ses divers états est constitutif de l'enseignement de l'histoire et de la géographie. Il serait cependant illusoire de prétendre reproduire au lycée les démarches scientifiques dans leur totalité. De même, il n'est pas souhaitable d'aligner les pratiques sur certains exercices parfaitement codifiés de l'enseignement supérieur (explication de texte, commentaire de carte). L'explication de document ne peut constituer une fin en elle-même : au lycée, le document est d'abord le moyen du travail personnel des élèves et de l'exercice de l'esprit critique (étude de la source et de la nature du document, croisement des types d'expression et des informations). Il n'a de justification que s'il conduit l'élève à formuler des conclusions porteuses de sens, c'est-à-dire s'il constitue une étape de la construction du discours historique ou géographique. Cependant, on ne doit pas multiplier les documents : la dispersion pourrait conduire à l'oubli du sens.

On ne perdra pas de vue que certains documents ont une valeur patrimoniale et que leur connaissance est un passage obligé de la constitution d'une culture. L'histoire comme la géographie doivent également permettre une initiation à la pratique documentaire, en relation avec les ressources du C.D.I. et en collaboration avec les documentalistes.

2.5. La nécessité des technologies actuelles

Les outils actuels de la communication et du traitement de données sont utilisés au lycée dans l'enseignement de nombreuses disciplines. L'histoire et la géographie en ont un besoin particulier : les images-satellite bouleversent notre vision de la planète ; les outils de traitement de l'information sous toutes leurs formes modifient l'exploitation pédagogique des textes et des images.

3. LES PROGRAMMES

Les programmes délimitent un contenu scientifique défini par des libellés précis. Tout élément d'un programme ne trouve son sens que par rapport à l'ensemble. En conséquence, les programmes sont conçus pour être achevés, faute de quoi leur logique disparaîtrait. Afin de préserver cette logique et d'éviter que l'enseignement d'une question prenne une excessive

extension, ils comportent une évaluation horaire indicative. Pour la classe de Seconde, cette évaluation est calculée sans tenir compte des modules. Pour les classes de Première et Terminale des séries d'enseignement général, elle est calculée sur la quarantaine d'heures disponibles en série S. L'horaire supplémentaire en séries E.S. et L doit permettre des approfondissements spécifiques.

Les modules s'inscrivent dans les objectifs généraux des programmes ; ils n'ont pas de finalité propre. Ils sont fondamentalement le moment de l'enseignement différencié et de l'expression autonome des élèves par la pratique croisée des langages. En module, les élèves s'exercent à faire de l'histoire et à faire de la géographie ; c'est dire que les activités de classement, d'analyse et de mise en relation d'une part, l'argumentation et la démonstration d'autre part, doivent être privilégiées. En classe de Première d'enseignement général, les modules permettent en outre, selon les séries, d'approfondir certaines questions.

On ne perdra donc jamais de vue les objectifs généraux, et on ne confondra pas constitution d'une culture et accumulation de savoirs. Les programmes sont l'outil de la transmission de connaissances maîtrisées et facilement mobilisables.

3.1. La classe de Seconde

Les programmes de la classe de Seconde ont été construits en fonction de la place de celle-ci dans le cursus scolaire, entre le collège et les différentes voies du lycée. Ils doivent constituer le socle de la connaissance et de la compréhension du monde contemporain.

En histoire, le programme est construit autour de six moments historiques, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. Il privilégie les dimensions politique et culturelle.

Il ne s'agit pas d'un retour accéléré sur la continuité chronologique présentée au collège, encore moins d'une révision. Il ne s'agit pas non plus d'une approche thématique. Si le programme devait être ainsi compris, il perdrait toute sa signification, faute de pouvoir être traité au cours de l'année scolaire ; la condition intrinsèque de sa pertinence disparaîtrait.

La réflexion sur quelques moments essentiels de l'histoire, et la reconnaissance de l'ampleur du patrimoine européen fondent l'étude de l'histoire de notre temps.

En géographie, le champ de l'étude est la planète mais le programme repose sur un choix d'exemples à différentes échelles. L'observation de la répartition des populations, l'analyse des aménagements et l'étude de l'organisation de l'espace terrestre, s'appuient sur la connaissance des grands mécanismes naturels. Mais, dans le cadre de ce programme de géographie, l'étude de ces mécanismes ne trouve pas sa justification en elle-même ; elle doit accompagner l'examen des aménagements de l'espace réalisés par des civilisations et des peuples différents. L'étude des problèmes d'environnement doit être envisagée à propos de chacun des thèmes du programme.

Cet apprentissage de la lecture géographique du monde, sur les bases d'une culture acquise au collège, préparer la présentation des régions, Etats ou d'ensemble d'Etats, en Première et en Terminale.

3.2. La classe de Première

Les programmes des classes de Première sont adaptés aux différentes séries générale et technologique. Quel que soit l'horaire, tous s'articulent logiquement aux contenus et apprentissages de la classe de Seconde.

3.2.1. Séries L, ES, S

En histoire, l'étude porte sur le monde du milieu du XIX^e à 1939 et privilégie la France et l'Europe sans oublier leurs relations avec le monde.

A la différence de l'approche de la classe de Seconde, il fait une grande place aux dimensions économiques et sociales. Il s'agit de l'étude approfondie d'une période dont les lycéens doivent, sans excès factuel, percevoir le sens à travers un choix de problématiques.

Deux entrées principales caractérisent ce programme : le phénomène industriel avec ses composantes et ses conséquences ; le phénomène de la nation, avec les constructions et les conflits qu'il induit, dont les élèves mesurent les résonances dans notre temps.

Une attention particulière est portée à la France marquée par la lente construction d'une démocratie parlementaire fondée sur les principes de 1789 et le choix de la République. Les élèves réfléchiront à l'inscription sociale de la démocratie, à ses fragilités permanentes.

Une lecture adaptée du programme permet par ailleurs de renforcer le caractère propre de chaque série. En série L, une attention particulière pourra être portée aux phénomènes culturels : religions, mentalités, création (expression artistique et littéraire). Une liaison avec l'enseignement des lettres, et éventuellement des langues vivantes, s'impose naturellement. En série ES, les aspects politiques et sociaux (doctrines, institutions, mouvements sociaux) sont plus particulièrement examinés. On mettra en évidence l'inscription dans le temps des mécanismes étudiés en sciences économiques et sociales.

En géographie, le programme s'ouvre sur une définition de l'Europe : l'approche de la France est donc renouvelée en fonction des réalités et des problématiques d'aujourd'hui. Les dimensions historique et culturelle prennent, à côté de l'économie, une place déterminante dans la réflexion : les élèves doivent saisir que le territoire national est une construction inscrite dans la durée et qu'il appartient à des ensembles divers. Il s'agit de comprendre comment la France est européenne par ses milieux, son histoire, ses cultures, et quelle est sa place dans un monde complexe et mouvant.

L'étude régionale, à différentes échelles, repose sur un choix libre d'exemples nationaux et transnationaux. L'étude de deux Etats de l'Europe doit permettre d'analyser, dans la proximité des cultures et des économies, des organisations différentes et d'observer la convergence des choix actuels au sein de l'Union européenne.

Ce programme permet également de marquer la spécificité des séries. En série L, l'étude régionale, ainsi que l'étude des Etats européens, font naturellement une place particulière aux aspects culturels. En série ES, l'analyse géographique donne une dimension spatiale à des mécanismes économiques liés par ailleurs.

3.2.2. Série S.T.T.

Pour les élèves des séries tertiaires, l'histoire et la géographie sont une dimension nécessaire de la formation, le programme a donc l'ambition de donner les références nécessaires à la compréhension du monde contemporain.

En histoire, les élèves étudient le monde du milieu du XIX^e à 1939 : les questions obligatoires (l'évolution politique de la France de 1848 à 1939, les transformations économiques et sociales en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939, les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939), concernent la France et l'Europe. En évitant les approches trop factuelles et émiettées, la signification des évolutions est privilégiée.

La question optionnelle doit permettre l'élargissement à un autre thème. Ainsi, comme pour les séries d'enseignement général, le programme d'histoire offre une véritable initiation à l'étude du monde contemporain.

En géographie, le programme est consacré à la France et à l'Europe. L'étude de la France se limite à sa situation en Europe et dans le monde et à sa population. Le refus d'une approche exhaustive est explicite.

Les questions optionnelles proposent, à l'échelle nationale ou européenne, l'étude d'une activité et son inscription dans l'espace.

3.2.3. Séries S.M.S., S.T.I., S.T.L.

En histoire, comme en géographie, la réflexion sur les objectifs est essentielle et les contenus doivent être limités à l'acquisition d'une culture.

En histoire, le programme propose l'étude de la démocratie française de 1848 à nos jours et, de 1945 à nos jours, l'affrontement Est-Ouest est la dissolution des blocs. On ne sera pas en mesure de conduire un examen chronologique approfondi de ces deux questions obligatoires, leur finalité civique est dès lors essentielle.

La question au choix se conçoit comme une initiation à la compréhension des grands problèmes du monde contemporain et comme un enracinement de l'actualité.

En géographie, l'étude des questions obligatoires (le territoire français et son aménagement, le monde aujourd'hui : diversité et disparités) requiert l'utilisation systématique de la carte comme outil de la réflexion et comme langage afin d'éviter une démarche excessivement analytique. Les approches à différentes échelles sont nécessaires.

La question au choix permet d'étudier la première puissance économique mondiale ou de poser un des grands problèmes de notre temps et d'en proposer une lecture géographique.

3.3. La classe Terminale

La classe Terminale marque la fin des études d'histoire et de géographie pour la plupart des élèves ; les programmes d'histoire et de géographie parachèvent l'étude du monde d'aujourd'hui.

Ces programmes induisent des épreuves d'examen reposant sur des thèmes larges et excluant tout traitement érudit ou de détail.

3.3.1. *Séries L, ES, S*

En histoire, le programme commence par l'étude de la Seconde Guerre mondiale afin que la mémoire de la tragédie se nourrisse d'une véritable réflexion historique. La partie II (le monde de 1945 à nos jours) comme la partie III (la France depuis 1945), intègrent le temps présent. Il est nécessaire de concevoir l'ensemble des questions du programme de manière synthétique en privilégiant les grandes phases des évolutions.

Dans le cadre de ce programme mondial, l'étude de la France se conçoit à la fois comme une étude de cas et comme une initiation à la vie civique : c'est dans ce sens qu'il faut notamment aborder l'examen des institutions et la vie politique.

Dans les séries L et ES, il est souhaitable, en cohérence avec les approfondissements choisis pour la classe de Première, de développer les aspects culturels ou politiques et sociaux.

En géographie, la démarche choisie s'appuie sur les acquis de la classe de Seconde. Ce programme tente une approche globale du monde, de son fonctionnement et de ses problèmes. La première partie en propose une lecture politique, culturelle et économique. La deuxième partie propose l'étude de trois puissances économiques essentielles pour son organisation.

La troisième partie pose, à l'échelle continentale, quelques problèmes géographiques majeurs pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

3.3.2. *Série S.T.T.*

L'enseignement de l'histoire et de la géographie de deux heures hebdomadaires conserve naturellement les objectifs principaux assignés aux autres séries de la classe Terminale.

En histoire, une première partie obligatoire (institutions et vie politique en France de 1939 à nos jours, croissance et crise économique depuis 1945, de 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs) procure aux élèves les cadres d'une culture historique du présent, ainsi que les éléments nécessaires à l'exercice des responsabilités civiques.

La question au choix permet, soit de poser un des grands thèmes de l'évolution du monde au cours de la période, soit de prolonger l'étude de la France par l'examen de questions économiques, sociales et culturelles.

En géographie, les élèves doivent maîtriser les grands éléments de la structure de l'espace mondial et comprendre le rôle de la première puissance économique. Ils doivent aborder également les problèmes du développement.

La question au choix permet, soit d'étudier d'autres territoires, soit de poser un problème devenu essentiel, l'eau dans le monde.

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est ambitieux : fondé sur une recherche universitaire vivante, il est riche de la volonté d'initier à un savoir sans cesse renouvelé ; il assume également la transmission d'un héritage culturel et civique.

A la sortie du lycée, les élèves doivent conserver de l'enseignement de l'histoire et de la géographie une vision positive avec le sentiment que ces disciplines, constamment ouvertes sur les idées et les techniques d'aujourd'hui, ont forgé aussi bien leur sens critique que leur sens civique fondés sur l'appropriation d'un patrimoine et d'une culture.

**Classe
de Seconde
générale
et technologique**

TEXTE OFFICIEL
RELATIF AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Arrêté du 14 juin 1995
fixant le programme Histoire-Géographie classe de Seconde
B.O. spécial 12 du 29 juin 1995

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

HISTOIRE : LES FONDEMENTS DU MONDE CONTEMPORAIN

Les programmes de lycée ont pour finalité la connaissance et la compréhension par les élèves du monde contemporain. Le programme de Seconde en pose les bases. Il est consacré à l'étude de six moments historiques qui jalonnent l'élaboration de la civilisation contemporaine. Le choix opéré ne suppose aucune continuité chronologique, ni aucun parcours thématique. Il repose sur l'étude de ce qu'est un citoyen dans un monde antique fort différent du nôtre, sur l'approche de la religion chrétienne, composante majeure de la civilisation occidentale, sur la diversité des civilisations médiévales, sur la nouvelle vision de l'homme et du monde à la Renaissance, sur le tournant fondamental représenté par la période révolutionnaire et les conceptions nouvelles qu'elle diffuse, enfin sur la manière dont celles-ci se sont progressivement imposées à l'Europe.

Chaque période sera d'abord rigoureusement située dans l'espace à partir d'une ou de plusieurs cartes, et dans le temps historique. On suivra ensuite les indications que propose le programme sans perdre de vue qu'il s'agit de construire une culture et non d'accumuler des connaissances factuelles. On expliquera, en évitant l'éparpillement, quelques documents comme des éléments de l'analyse historique d'ensemble. L'étude de grands textes ou de grandes œuvres emblématiques (par exemple la frise des Panathénées, la Bible, une cathédrale, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen...) permettra de mettre en évidence quelques grands repères culturels.

Les indications horaires proposées ne tiennent pas compte des modules, dont une séance, au moins, pourra être consacrée à chacune des périodes. Les enseignants choisissent les approches pédagogiques, ils peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel thème, mais ils doivent impérativement respecter l'ordre de grandeur des indications horaires afin d'assurer l'indispensable cohérence d'ensemble.

Programme

Commentaire

I. Le citoyen et la cité, à Athènes au V^e siècle avant J.-C. La citoyenneté dans l'empire romain au II^e siècle (cinq à six heures).

Pour Athènes au V^e siècle avant J.-C., l'étude sera centrée sur l'analyse du fonctionnement concret de la démocratie, l'examen de ses assises sociales, de ses manifestations religieuses, culturelles et artistiques.

Pour l'Empire romain au II^e siècle, on organisera l'étude autour du processus de romanisation. L'exemple d'une ville, librement choisie, permettra de montrer les principaux aspects de la vie civique.

II. Naissance et diffusion du Christianisme (quatre à cinq heures).

On prendra pour point de départ une présentation de la Bible, ce qui permettra à la fois d'évoquer le contexte religieux et historique de la naissance du Christianisme et de caractériser son message. Une carte de l'Empire romain accompagnera l'étude de l'organisation de l'Eglise des premiers siècles et de la diffusion du Christianisme, de l'époque des persécutions à celle du statut de religion officielle. On conduira donc l'étude jusqu'à la fin du IV^e siècle.

III. Carte de la Méditerranée au XII^e siècle : le carrefour de trois civilisations (cinq à six heures).

On situera sur une carte du bassin méditerranéen les civilisations de la chrétienté occidentale, de l'Empire byzantin et de l'Islam au XII^e siècle et on présentera brièvement leurs spécificités. On montrera comment elles s'influencent réciproquement à travers leurs divers contacts.

IV. Humanisme et Renaissance (cinq à six heures).

Le sous-titre de cette question pourrait être « art, culture, société ». Il s'agit, à partir d'un petit nombre d'œuvres, mises en relation les unes avec les autres, de faire découvrir ce qu'a été, dans l'Europe des XV^e et XVI^e siècles, une modification de la vision de l'homme et du monde. On prendra en compte l'influence des Réformes. Une carte permettra de repérer les principaux foyers de création.

V. La période révolutionnaire (onze à treize heures).

1. *La contestation de la monarchie absolue.*

2. *Les expériences politiques en France de 1789 à 1815.*

3. *L'Europe transformée par la période révolutionnaire.*

VI. L'Europe entre Restauration et Révolution (de 1815 au milieu du XIX^e siècle (sept à neuf heures).

1. *Les aspirations libérales et nationales.*

2. *Le romantisme.*

3. *La monarchie censitaire en France (1815-1848).*

On montrera comment la monarchie absolue, dont les traits majeurs seront brièvement rappelés, est contestée par les idées nouvelles dès le XVII^e siècle en Angleterre puis au XVIII^e aux Etats-Unis et, en Europe, par le mouvement des Lumières.

Il s'agit, en dégagant les étapes majeures de la période de proposer un exposé problématique des expériences politiques et institutionnelles qui ont marqué en France la mise en œuvre de conceptions nouvelles.

Après avoir évoqué, à l'aide de cartes, la conquête française en Europe, on insistera, en forme de bilan de la période révolutionnaire, sur la modernisation du continent où pénètrent, non sans nuances ni résistances, les nouvelles conceptions diffusées par la Révolution française.

Les divers aspects de cette période seront abordés dans un ordre librement choisi. Il s'agit de montrer comment, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les conceptions anciennes et les idées nouvelles (libérales et nationales) s'affrontent en Europe, les vagues révolutionnaires de 1830 et de 1848 représentant le sommet de cet affrontement. On mettra en évidence les rapports qui unissent le romantisme et l'évolution politique de la première moitié du siècle.

GÉOGRAPHIE : LES HOMMES ET LA TERRE

Le programme de Seconde a pour objet l'occupation différenciée de la Terre par les sociétés humaines. Il se fonde sur les problématiques de la science géographique actuelle en privilégiant les changements d'échelle. Il veut sensibiliser les élèves à la lecture géographique du monde en présentant les champs et les démarches scientifiques à partir de cas choisis sur tous les continents. On montrera, en se fondant sur des exemples d'actualité, comment la géographie constitue une des clés d'explication du monde contemporain. Le thème de l'environnement doit être envisagé comme transversal : il concerne aussi bien les relations homme-milieu que l'étude des risques naturels, des changements climatiques ou de l'aménagement des territoires. On présentera les différents supports et langages qui permettent d'élaborer des représentations construites du monde pour le décrire et l'expliquer. On entraînera les élèves à la pratique du langage cartographique. Une place sera faite aux technologies actuelles de la connaissance et de l'information.

Les indications horaires proposées ne tiennent pas compte des modules qui pourront être consacrés au travail autonome des élèves sur certains thèmes du programme. Les enseignants choisissent les approches pédagogiques, ils peuvent insister plus ou moins sur tel ou tel thème, mais ils doivent impérativement respecter l'ordre de grandeur des indications horaires afin d'assurer l'indispensable cohérence d'ensemble.

I. *La Terre, planète des hommes*
(huit à dix heures).

L'objet de cette partie est l'analyse de la répartition spatiale des populations.

I. Les populations du monde et leur dynamisme démographique.

Les grands thèmes de cette étude sont la répartition, la croissance, la mobilité et les comportements démographiques. On étudiera à partir de cartes les foyers essentiels de population aux échelles planétaire, nationale, régionale et leur évolution. On formulera des hypothèses d'explication de cette répartition et de son évolution qui seront reprises tout au long de l'année. On usera de quelques indicateurs simples pour étudier et cartographier les évolutions démographiques. On analysera le rapport entre population et développement, les politiques de peuplement et de maîtrise des flux migratoires.

2. Le fait urbain dans le monde.

On étudiera la croissance urbaine à l'échelle de la planète et son accélération récente comme un des phénomènes majeurs du second vingtième siècle. L'étude à l'échelle des organismes urbains se fera dans la troisième partie.

II. Les sociétés humaines face aux ressources et aux contraintes de la Terre (douze à quatorze heures).

L'objet de cette partie est de faire comprendre la différence entre le temps de la géologie, des climats et des milieux et le temps de l'intervention humaine, entre les rythmes d'évolution naturels et ceux des sociétés.

1. L'homme et les reliefs.

Cette étude appuyée sur une série de documents à différentes échelles (cartes, photographies, images-satellite) présentera l'évolution et la distribution des grands ensembles de relief, les manifestations géologiques actuelles (séismes, volcans), les interventions humaines (modification des équilibres, prévention des risques).

2. L'homme et les grands ensembles climatiques et biogéographiques.

A partir de documents à différentes échelles (cartes, photographies, images-satellite) on présentera les logiques de distribution des grandes zones climatiques et biogéographiques, les héritages des climats anciens, quelques manifestations météorologiques locales et régionales, les transformations actuelles liées à l'intervention humaine.

3. La transformation des milieux par les hommes.

On pourra s'en tenir à l'étude de quelques milieux à l'échelle planétaire tout en utilisant la carte à des échelles plus grandes pour des études de cas. On mettra l'accent par exemple sur la maîtrise de l'eau (aménagements hydrauliques pour la culture, l'industrie), l'identification et l'exploitation des ressources, les aménagements côtiers, les équipements montagnards.

III. Les sociétés humaines organisent et aménagent leur territoire (seize à dix-huit heures).

1. Les villes et l'organisation de l'espace.

On proposera une étude morphologique des villes (centres, quartiers, banlieues) qui débouchera sur une typologie à l'échelle mondiale. On étudiera les activités urbaines. On analysera les relations entre les villes en soulignant l'importance des hiérarchies et des réseaux.

2. Les mondes ruraux.

On proposera une étude des paysages ruraux et des structures agraires qui débouchera sur une typologie à l'échelle mondiale. On analysera les activités rurales (agricoles et non agricoles).

3. L'aménagement des territoires par les hommes.

On évoquera les enjeux, les débats et les politiques qui naissent d'une part de la compétition entre différents types d'activités, des hiérarchies régionales d'autre part, et enfin de la division internationale du travail. On analysera le rôle des frontières.

En conclusion, on présentera une synthèse de l'ensemble des éléments étudiés concernant l'environnement.

Classe de Seconde
Techniques de la musique
et de la danse

TEXTE OFFICIEL
RELATIF AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Arrêté du 10 août 1972
relatif aux horaires et programmes des classes préparant
au baccalauréat technologique Musique
devenu Techniques de la musique et de la danse

B.O. n° 32 du 31 août 1972

INITIATION AU MONDE CONTEMPORAIN

HISTOIRE

De la fin du second Empire à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

La troisième République.

1. Son établissement :

Les lois constitutionnelles ;

L'évolution du régime républicain ;

Son œuvre : législative, économique, sociale.

2. L'évolution des Etats-Unis au XIX^e siècle. Le peuplement.

3. Le problème de l'Extrême-Orient : le Japon et la Chine.

4. Influence de la science et de la technique sur la vie politique, sur la vie économique sur la vie sociale et sur la répartition de la population.

5. L'expansion coloniale, la colonisation, la recherche des débouchés aux XIX^e et XX^e siècles :

Formation et organisation de l'Empire britannique ;

Formation du second Empire colonial français.

6. L'Empire allemand de 1871 à 1914.

7. La guerre de 1914 à 1918 :

Causes et faits principaux ;

Les conséquences politiques, économiques et sociales de la guerre ;

La Société des Nations et le Bureau international du travail.

8. Les nouveaux aspects de l'Europe : la révolution de 1917 et la création de l'U.R.S.S. Son évolution.

9. La crise économique mondiale et ses conséquences :

a) Renforcement ou établissement des dictatures. L'Italie fasciste. Le national-socialisme en Allemagne. Les crises ibériques. Les essais d'autarcie ;

b) La France. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Leurs difficultés.

10. Les préludes de la guerre. Faillite de la sécurité collective. Premières agressions. Déclenchement de la guerre de 1939.

Lorsque le sujet traité s'y prêtera, la leçon d'histoire sera complétée par quelques notions d'instruction civique conformément au programme fixé par l'arrêté du 4 juillet 1961 (1).

(1)

Arrêté du 4 juillet 1961

CLASSE DE SECONDE

L'organisation de la vie politique.

I. Les conditions de la vie politique :

1° La devise républicaine ;

2° Les grandes étapes de la liberté : Antiquité classique ; « *habeas corpus* » ; Déclaration d'indépendance américaine ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 ; la Résistance ;

3° L'exercice des libertés : liberté de conscience, liberté politique, liberté d'expression, liberté d'association, liberté syndicale, etc. ;

4° Comment se perd la liberté : les dictatures.

II. La Constitution :

Principe et rôle d'une constitution :

1° Le pouvoir exécutif : le Président de la République et le Gouvernement ;

2° Le pouvoir législatif : le Parlement ;

3° L'autorité judiciaire ;

4° Le Conseil constitutionnel.

Le programme sera coordonné avec le programme d'histoire, de lettres et de langues vivantes.

GÉOGRAPHIE

I. *La terre.*

1. Bref rappel des notions relatives au globe terrestre :

Forme, dimensions, méridiens, parallèles, équateur, pôles, longitude, latitude, tropique, cercles polaires.

2. Le mouvement de rotation et ses conséquences (le problème de l'heure). Le mouvement de translation et ses conséquences (saisons).

3. La représentation de la terre : le problème des cartes, les principales cartes de France : 1/80 000, 1/200 000, 1/50 000, en couleurs, la nouvelle carte au 1/20 000 et ses photographies aériennes.

II. *Le sol.*

1. Les matériaux de l'écorce terrestre : les roches (classification et propriétés) : les roches sédimentaires, les grandes ères géologiques, les cartes géologiques, les sols.

2. Le relief :

a) Ses aspects : montagnes (massifs, chaînes, volcans), plateaux, plaines (bassins sédimentaires, plaines d'effondrement) ;

b) Sa formation : affaissements et soulèvements, plissements, failles, phénomènes volcaniques, tremblements de terre, hypothèses sur les causes de ces actions internes ;

c) Sa destruction : les différents modes d'érosion :

Etude de l'érosion fluviale : mécanisme, résultats ; le modelé karstique (Causse), les formes caractéristiques de bassins (côtes du Bassin parisien), des plissements (Jura), des vieilles pénéplaines (relief appalachien) ;

L'érosion glaciaire ;

L'érosion éolienne.

III. *Les océans et les mers.*

1. Brèves notions sur les océans, les eaux marines, les courants.

2. Etude de l'érosion marine et de la forme des côtes.

IV. *L'atmosphère.*

Les éléments du climat : température, précipitations, pressions et vents. Les types de temps.

V. *Les grandes zones climatiques et les genres de vie.*

1. Zones où l'influence de la nature est prédominante :

Zone équatoriale (Afrique) ;

Zone tropicale (Afrique, Asie des moussons) ;

Zone désertique (Sahara) ;

Zone polaire (signaler son actualité).

Etudier, pour chaque zone, les conditions physiques (climat, sol, paysage végétal, hydrographie) et les conditions humaines (population, habitat, activités).

2. Zone tempérée :

a) L'aspect physique : climat océanique, climat continental, climat méditerranéen.

Etudier, en liaison avec chaque climat, le sol, le paysage végétal, le régime des cours d'eau ;

b) L'aspect humain :

Les sociétés méditerranéennes ;

Les sociétés à techniques évoluées de l'Europe occidentale et de l'Europe centrale ;

Les sociétés à hautes techniques mécanisées (U.R.S.S., USA).

Etudier la population, l'habitat rural et les structures agraires, les activités agricoles, la pêche, les villes, l'industrie, les relations et le commerce.

3. Climat de montagne et vie montagnarde.

VI. *La population du globe.*

Son importance, son accroissement, sa répartition, ses migrations, ses ressources.

★

Il est demandé de consacrer dans l'ensemble de l'année, le même temps à la géographie humaine et à la géographie physique.

et de la Réforme (rôle du mécénat urbain et princier, développement d'un premier capitalisme, naissance du sentiment national).

Il reste que la Réforme — et la Contre-Réforme qui y est associée — ne peuvent se comprendre sans une analyse du phénomène religieux jusque dans sa dimension doctrinale. A défaut, la passion des controverses théologiques, la cruauté des guerres de Religion et le caractère durable de l'influence exercée par les réformes protestante et catholique sur les sociétés européennes seraient pour les élèves vides de sens.

2. METHODES A ACQUERIR

Tout ce qui a été écrit sur ce sujet dans les compléments aux programmes et instructions pour la classe de sixième vaut naturellement pour la cinquième.

Les méthodes, notamment en matière de cartographie des faits de civilisation, seront affinées et perfectionnées. On aura plus fréquemment recours aux ressources du milieu local — le Moyen Age est partout présent dans le paysage français — et l'on exploitera les progrès récents de l'archéologie médiévale qui permettront, mieux que des représentations figurées souvent chargées de symbolisme, d'évoquer la vie matérielle.

L'utilisation du document dans le cadre de ce programme appelle certaines précautions :

— la traduction en français moderne des documents écrits est naturellement indispensable ; elle doit s'accompagner d'un allègement des formules juridiques qui en rendent parfois la lecture rebutante pour un élève de cinquième ;

— un document illustré de l'époque médiévale doit être soigneusement daté et utilisé à bon escient. Sur un millénaire, le cadre de vie, la manière de se vêtir et de s'armer, évoluent. Une miniature du XV^e ne saurait illustrer l'armement d'un chevalier ou la vie urbaine au XI^e.

Deux types de documents mériteront une attention particulière : les textes littéraires (en liaison avec l'enseignement du français) et les œuvres d'art — le Moyen Age est une civilisation de l'image — qui privilégient les scènes de la vie quotidienne et le sentiment religieux.

EXEMPLES DE PROGRAMMATION

Classes de Sixième et Cinquième

Pour atteindre les objectifs et acquérir les connaissances fixés par les programmes, les professeurs établissent une programmation annuelle dont ils ont l'initiative et la responsabilité.

1. ANALYSE DES CONTENUS

La programmation exige une analyse initiale des contenus définis par les instructions et les programmes et l'identification des connaissances et des méthodes qu'il apparaît essentiel d'acquérir.

Par rapport à la situation actuelle, il semble indispensable par exemple en sixième de réduire la place de la Préhistoire et d'augmenter l'horaire consacré à la civilisation de la Grèce classique et à Rome. Il faut également réserver le temps nécessaire pour aborder, en fin d'année, les civilisations de l'Inde et de la Chine. On pourrait être tenté de conduire l'étude de ces deux dernières civilisations en relation avec le monde hellénistique, mais on risquerait de créer une rupture artificielle entre l'histoire grecque et l'histoire romaine.

2. REPARTITION HORAIRE

A titre indicatif pour la sixième le tableau suivant présente une fourchette horaire à l'intérieur de laquelle il semble raisonnable de situer l'étude des différentes questions et des méthodes qui y sont associées.

	Maximum	Minimum
Préhistoire	10 %	7 %
Egypte-Hébreux	25 %	15 %
Grèce et Civilisation hellénistique	25 %	20 %
Rome et christianisme	35 %	25 %
Inde et Chine notion de civilisation	15 %	8 %

La programmation exige des choix raisonnés en début d'année. Mais l'évaluation permanente des acquis peut amener le professeur à adapter sa programmation tout en veillant à ce que l'ensemble des questions portées au programme soient abordées et que la maîtrise des méthodes de base soit assurée. La programmation ne peut en effet ignorer les différences de rythmes et de niveaux entre les élèves. Pour rester à la portée de ses élèves, le professeur sera parfois conduit à infléchir son action, à opérer des modifications, mais il sera toujours exigeant sur la qualité du travail réalisé par sa classe.

MISE EN EVIDENCE DE LA COHERENCE

1. COHERENCE A L'INTERIEUR DE LA DISCIPLINE

La notion de civilisation donne au programme sa cohérence méthodologique.

2. LIAISON AVEC D'AUTRES DISCIPLINES

2.1. Avec la géographie

L'étude des milieux en géographie fournit la connaissance des éléments constituant le cadre naturel des grandes civilisations. Il faut toutefois se garder de considérer le milieu naturel comme une toile de fond immuable ; le climat a changé au cours de la période préhistorique, le régime du Nil a été modifié par la construction de barrages en travers de son lit, le désert a progressé vers la Méditerranée.

La confrontation entre le passé et le présent permet de constater les limites du déterminisme physique. La riche Sicile de l'Antiquité figure aujourd'hui dans la liste des régions pauvres de l'Italie. On fera aussi découvrir aux élèves que la relation de l'homme à l'espace a considérablement évolué depuis l'Antiquité.

2.2. Avec l'éducation civique

Les institutions athéniennes et romaines par exemple donnent lieu à des comparaisons avec la démocratie moderne envisagée dans le cadre de la commune. L'étude de l'institution scolaire pourra être mise en relation avec l'éducation à Athènes au V^e siècle avant J.-C.

2.3. Avec le français

Le programme de français prévoit en sixième une étude de textes anciens traduits choisis parmi les œuvres suivantes : « Extrait de la Bible, de l'*Iliade*, de l'*Odyssee*, de l'*Enéide*. On peut proposer des lectures tirées des *Histoires* d'Hérodote, des *Métamorphoses* d'Ovide, des historiens latins (en particulier Tite-Live), des *Lettres* de Pline le Jeune ».

Classe de Seconde
Série Hôtellerie

TEXTE OFFICIEL
RELATIF AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Arrêté du 14 février 1992
relatif aux horaires et programmes des classes
préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie
B.O. n° 13 du 25 mars 1992

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

L'enseignement de l'histoire et de la géographie a pour priorité l'apprentissage et la mise en œuvre de savoir-faire. Dans cette optique, les objectifs de référence constituent une aide méthodologique, étant entendu que contenu et méthode sont indissociables.

I. La France, l'Europe et le monde de 1815 jusqu'en 1914.

1. *Economies, sociétés et nations en Europe.*

L'économie : transformations agricoles, progrès technique et révolution industrielle, développement du système bancaire, du commerce et des transports, les cycles économiques du XIX^e siècle.

Les sociétés : la question sociale, syndicalisme et socialisme.

Les changements politiques : l'essor du libéralisme et les progrès vers la démocratie, les mouvements nationaux (les grandes crises des relations internationales de la Sainte-Alliance au système bismarckien).

Le mouvement culturel : diffusion de l'instruction, développement des moyens d'information, transformation du cadre de vie et nouvelles formes d'expression artistique, églises, religions et mentalités.

Les nouvelles pratiques en hôtellerie et tourisme.

2. *La France : les progrès de la démocratie.*

Bilan de la Révolution et de l'Empire.

Les grands traits de l'évolution politique de 1815 à 1914.

3. *L'Europe et le Monde.*

L'exploration du monde et les contacts avec les civilisations extra-européennes : on présentera dans ses traits essentiels l'une de ces civilisations (Chine, Inde, Japon, Islam, Afrique noire).

Tableau du monde à la veille de la Première Guerre mondiale.

II. Les activités des hommes et leurs relations avec l'espace géographique.

1. *Les espaces industrialisés.*

Les anciennes localisations, les problèmes de mutation et de reconversion.

Les nouvelles implantations : vers une nouvelle géographie industrielle.

2. *Les activités agricoles et les grands espaces de production agricole.*

3. *Les activités du tourisme* : la carte des espaces touristiques et hôteliers dans le monde.

a) Comment se répartissent les principales aires et les grands flux touristiques dans le monde ?

La carte des aires et des flux ;

Le vocabulaire spécifique ;

Les notions de base :

Aire flux,

Pôle émetteur, pôle récepteur,

Complexe touristique et hôtelier.

b) Comment s'expliquent ces aires et ces flux ?

Recherche rapide des principaux facteurs ;

Analyse approfondie de deux de ces facteurs :

Tourisme et milieux,

Tourisme et patrimoine culturel.

On pourra privilégier les objectifs de référence suivants :

Situer et se repérer dans l'espace :

Connaître différents types de carte.

Localiser des grands ensembles géographiques.

Décrire une carte.

Mettre en relation les éléments analysés d'une carte.

Décrire puis caractériser les grands ensembles géographiques.

Mettre en évidence des relations entre les différents ensembles géographiques.

Utiliser les notions et le vocabulaire spécifique.

Se documenter :

Chercher l'information (dictionnaire, encyclopédie, revues, ouvrages divers...).

Sélectionner l'information (spécialisée dans l'hôtellerie et le tourisme).

Exploiter un document :

Identifier sa nature.

Le situer dans l'espace et le temps.

Décrire ce document (texte, photo, œuvre d'art, graphique, croquis, carte, film...).

Expliquer ce document.

Dégager les limites et l'intérêt du document.

Mettre en relation les éléments analysés et différents types de documents.

Rendre compte par oral ou par écrit.

Dater les données et les faits.

Situer les faits les uns par rapport aux autres.

Appréhender des durées différentes.

Décrire, caractériser puis expliquer un système et une évolution dans les domaines politique, économique et social.

Classe de Première

TEXTES OFFICIELS
RELATIFS AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Note de service n° 93-325 du 25 novembre 1993
relative à la définition de l'épreuve anticipée
d'histoire-géographie

B.O. n° 41 du 2 décembre 1993

Arrêté du 10 août 1972
relatif aux horaires et programmes
des classes préparant au baccalauréat technologique
Musique devenu Techniques de la musique et de la danse

B.O. n° 32 du 31 août 1972

Arrêté du 5 octobre 1981
relatif aux horaires et programmes des classes
préparant au baccalauréat technologique Arts appliqués

B.O. n° 41 du 12 novembre 1981

Arrêté du 14 février 1992
relatif aux horaires et programmes des classes
préparant au baccalauréat technologique Hôtellerie

B.O. n° 13 du 25 mars 1992

Arrêté du 9 mai 1995
fixant le programme de la classe de Première
des séries STI, STL, SMS, STT

B.O. spécial n° 12 du 29 juin 1995

Arrêté du 14 juin 1995
fixant le programme de la classe de Première
des séries L, ES, S

B.O. spécial n° 12 du 29 juin 1995

Séries L, ES, S (*)

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE) : LE MONDE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE A 1939

Comme le programme de Seconde, celui de Première entend se garder de toute volonté d'exhaustivité. S'appuyant sur les acquis du collège, il se fixe pour ambition de dégager les grands axes de la période étudiée autour des deux données majeures qui la dominent : le phénomène industriel avec ses conséquences sociales, idéologiques et culturelles, le phénomène de la nation avec ses réalisations politiques et les heurts conduisant à la Première Guerre mondiale et aux bouleversements de tous ordres qu'elle induit. Dans cette perspective, il vise à l'intelligence de la période plutôt qu'à la juxtaposition de connaissances factuelles. L'étude de la France fera l'objet d'une approche précise. Comme en Seconde, l'examen d'un nombre restreint de documents, soigneusement choisis et rigoureusement analysés, permettra d'étayer la problématique, en évitant tout éparpillement. Enfin, si le professeur est évidemment libre de la mise en œuvre pédagogique de ce programme comme de l'ordre dans lequel il souhaite l'aborder, la cohérence d'ensemble des programmes de Première et de Terminale implique que tous les thèmes soient effectivement traités.

Les évaluations horaires proposées (onze à treize heures pour la première partie, dix à douze heures pour la deuxième partie, seize à dix-huit heures pour la troisième partie) concernent les élèves de la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

Programme

Commentaire

L'âge industriel et sa civilisation (du milieu du XIX^e siècle à 1939) [onze à treize heures].

Les transformations économiques et sociales, les idéologies de l'âge industriel en Europe et en Amérique du Nord.

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présentera le processus d'industrialisation (en rappelant ses origines) et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. On étudiera les courants qui tentent d'analyser, pour l'organiser ou lui résister, la société industrielle (libéralisme, socialisme, traditionalisme, syndicalisme). Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur près d'un siècle et non d'examiner le détail de la conjoncture.

L'Europe et le monde.

On évoquera tout à la fois l'expansion européenne et la montée des puissances extra-européennes. On s'interrogera donc sur les causes de l'expansion et la diversité de ses formes (économiques, coloniales, culturelles...). On présentera la montée en puissance, face à l'Europe, des Etats-Unis et du Japon.

Religion, culture et arts.

On examinera les caractères de la vie religieuse en Europe et en Amérique du Nord et l'évolution des relations entre les Eglises et le monde moderne. On présentera l'évolution de la pensée, les modifications des pratiques culturelles, les principaux mouvements culturels et artistiques de la période de leur diffusion.

(*) A compter de la rentrée scolaire 1997-1998.

II. Nations et Etats (du milieu du XIX^e siècle à 1914) [dix à douze heures].

1. Nationalités et nationalismes en Europe avant 1914.

A partir de cartes de l'Europe au milieu du XIX^e siècle et en 1914, on analysera la création de nouveaux Etats nations et les conflits qui résultent d'aspirations nationales non satisfaites et de l'exacerbation du sentiment national.

2. Les Etats industriels entre tradition conservatrice et poussée libérale et démocratique.

Il s'agit de montrer globalement, en choisissant des exemples, comment les transformations sociales et culturelles liées à l'industrialisation favorisent l'affirmation des régimes de démocratie libérale en Europe du nord-ouest et en Amérique du nord, mais stimulent également des aspirations libérales et démocratiques dans les pays de tradition autoritaire.

3. La France de 1848 à 1914.

On examinera comment, de la seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'institutions capables d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la société nouvelle transformée par l'industrialisation.

III. D'une guerre à l'autre (1914 à 1939) [seize à dix-huit heures].

1. La Première Guerre mondiale, la Révolution russe et les bouleversements de l'Europe.

On présentera brièvement les grandes phases du conflit. On insistera sur son caractère global et sur ses conséquences. On étudiera la vague révolutionnaire que la guerre a provoquée en Russie et dans le reste de l'Europe.

2. La crise des démocraties libérales.

La crise des démocraties libérales sera abordée dans une perspective comparative, en montrant la diversité des situations initiales, des remises en cause opérées et des solutions apportées. Le cas de la France sera étudié d'une façon plus approfondie.

3. La France de 1919 à 1939.

4. Les régimes totalitaires : fascisme, nazisme, stalinisme.

On étudiera les caractères spécifiques de chacun de ces trois régimes. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont, les uns et les autres, utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

Pour conclure, on étudiera à partir de cartes la marche à la guerre (1935-1939).

GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE) : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Le programme de la classe de Première porte sur l'étude de la France en Europe et dans le monde. Il se situe dans la logique du programme de la classe de Seconde et doit déjà préparer au programme de la classe Terminale.

Dans chacune des trois parties du programme, une cohérence d'ensemble s'établit par une démarche commune : le changement d'échelle qui permet une meilleure compréhension des espaces emboîtés. En évoluant de l'échelle locale aux échelles régionale, nationale, européenne et mondiale, on mettra en lumière des distributions et des dynamiques spatiales. Ainsi l'accent sera mis sur l'approche géographique plutôt qu'économique. L'outil cartographique s'en trouve naturellement privilégié et la télédétection, entre autres, pourra offrir de riches possibilités.

L'étude des questions du programme doit s'organiser autour d'une problématique spécifique. En structurant le travail, elle permet d'en dégager les points essentiels. Elle invite les élèves à adopter une attitude active dans la construction du savoir et dans la maîtrise des apprentissages. La réflexion contribue ainsi à la formation civique des élèves en leur permettant d'acquérir les connaissances et les repères essentiels à l'exercice de leur citoyenneté.

Les évaluations horaires proposées (huit à dix heures pour la première partie, douze à quinze heures pour la deuxième partie, seize à vingt heures pour la troisième partie) concernent les élèves de la série S. L'horaire des séries L et ES doit permettre des approfondissements.

Programme

Commentaire

La France en perspective (huit à dix heures).

L'Europe.

On s'interrogera sur la définition de l'Europe et de ses composantes (Europe occidentale, centrale, orientale). Parmi les différents ensembles politiques et économiques auxquels la France appartient, une place importante est accordée à l'Union européenne dont on évoquera le rôle mondial.

La France en Europe : des lieux différents, des cultures différentes, une construction historique.

L'idée directrice sera la différenciation du territoire français dans l'espace européen. Dans ses aspects naturels comme dans ses aspects culturels, la France participe à la fois de l'Europe du nord et de l'Europe méditerranéenne, de l'Europe atlantique et de l'Europe rhénane et alpine.

La France dans le monde.

On étudiera les aspects culturels (francophonie), économiques et géostratégiques, en accordant toute leur importance aux D.O.M.-T.O.M.

Le territoire français et son organisation (douze à quinze heures).

A chaque étape, il conviendra de singulariser la France dans l'ensemble européen.

La population et les trames du territoire.

On étudiera la répartition et la composition de la population, les flux migratoires et leur évolution. On analysera villes et réseaux urbains, centres et banlieues, espaces ruraux.

Organisation et dynamiques des espaces agricoles, industriels et urbains.

On présentera les activités, l'évolution de leur localisation et leur rôle dans la structuration du territoire, à différentes échelles.

L'aménagement du territoire.

L'aménagement du territoire sera étudié en montrant le rôle de l'Etat, des collectivités locales et de l'Union européenne.

A partir d'exemples locaux, régionaux et nationaux on étudiera les projets, les débats et les réalisations.

Etats et régions en France et en Europe (seize à vingt heures).

Localisations et politiques régionales.

A partir d'exemples choisis dans différents Etats, on définira la notion de région, le poids des divisions administratives, les politiques régionales et leurs acteurs, en tenant compte des représentations.

Regions et ensembles régionaux.

On étudiera la région où vivent les élèves ainsi que d'autres régions à différentes échelles y compris des régions transnationales.

Etats européens.

En insistant sur ce qui constitue leur spécificité en Europe, on étudiera le Royaume-Uni et un Etat de l'Europe méditerranéenne.

Séries S.T.I., S.T.L., S.M.S., S.T.T. (*)

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Les programmes d'histoire et de géographie des séries technologiques s'inscrivent, comme ceux des séries générales, dans la continuité des programmes de la classe de Seconde. Les finalités, en histoire comme en géographie, sont identiques : donner aux élèves les connaissances et les outils intellectuels qui leur permettent de comprendre le monde contemporain et les rendent ainsi capables d'agir en citoyens responsables.

Cependant l'horaire réservé à l'histoire et à la géographie dans les séries technologiques mais aussi les spécificités de ces séries imposent de procéder à des choix. Le nombre de questions à traiter pour chacune des deux disciplines (trois dont une à choisir parmi les questions optionnelles pour les séries S.T.I., S.M.S. et S.T.L., quatre, dont une à choisir parmi les questions optionnelles en série S.T.T.) tient compte de ces impératifs. Ainsi entre 6 et 8 heures d'enseignement pourront être consacrées à chaque question. Les programmes, tout en prenant en compte les finalités culturelles et civiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, sont également construits en fonction de la spécificité des différentes séries.

Les approches pédagogiques seront nécessairement synthétiques, ce qui ne veut pas dire abstraites ; les enseignants veilleront à l'acquisition d'un petit nombre de repères chronologiques ou spatiaux à partir desquels ils aideront les élèves à acquérir l'intelligence des évolutions historiques et de l'organisation des espaces géographiques. Le travail sur documents et la constitution de dossiers seront privilégiés et pourront servir de base pour les épreuves du baccalauréat (à la fin de la classe de Première pour les séries S.T.I., S.M.S. et S.T.L., à la fin de la classe Terminale pour la série S.T.T.). Ces épreuves étant orales, on veillera à entraîner les élèves à la clarté et à la rigueur de l'expression. Les exigences, à l'examen, seront précisées en fonction des caractères spécifiques de ces séries.

HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE, SÉRIES S.T.I., S.T.L., S.M.S.) : LA FRANCE ET LE MONDE AU XIX^e et XX^e SIÈCLES

Programme

Commentaire

I. Deux questions obligatoires

1. *La démocratie française de 1848 à nos jours.*

En évitant une histoire des régimes successifs, on présentera quelques repères fondamentaux. On replacera dans son contexte historique la conquête des principaux droits politiques, économiques et sociaux. On étudiera les institutions de la V^e République.

2. *De 1945 à nos jours : l'affrontement Est-Ouest et la dissolution des blocs.*

On proposera non un récit détaillé mais une vision synthétique de l'évolution des relations internationales : affrontement de deux modèles au temps des blocs puis formation d'un monde beaucoup plus diversifié et complexe.

II. Une question au choix.

1. *L'évolution de la société française du milieu du XIX^e siècle à nos jours.*

On présentera et on illustrera les principales évolutions des structures sociales et de la vie quotidienne, l'accès à l'enseignement, les grands mouvements de la vie culturelle et artistique, les formes et mutations de la culture populaire, les moyens d'information.

(*) A compter de la rentrée scolaire 1997-1998.

2. *Les régimes totalitaires au XX^e siècle.* On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'U.R.S.S. stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.
3. *La Seconde Guerre mondiale.* Sans entrer dans une étude exhaustive, on rappellera la marche à la guerre et les responsabilités des régimes totalitaires dans son déclenchement, puis on présentera les grandes phases et les principaux théâtres du conflit en insistant sur son caractère total, sur l'univers concentrationnaire et sur l'extermination systématique des Juifs et des Tziganes.
Le bilan permettra d'analyser les ébranlements matériels et moraux provoqués par le conflit. On insistera sur la nouvelle carte du monde et la naissance de l'O.N.U.
4. *Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique depuis 1945.* A partir de cartes et d'exemples choisis pour illustrer des processus différents, on évoquera l'émancipation des peuples dépendants depuis 1945 et les difficultés de l'indépendance.

GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE, SÉRIES S.T.I., S.T.L., S.M.S.) : LA FRANCE, L'ESPACE MONDIAL

- I. **Deux questions obligatoires.**
1. *Le territoire français et son aménagement.* On identifiera le territoire dans ses composantes naturelles. L'observation des déséquilibres au sein de ce territoire conduira à l'étude des politiques et des actions d'aménagement menées à toutes les échelles : collectivités territoriales. Etat mais aussi Union européenne. Enfin l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux D.O.M.-T.O.M.
2. *Le monde aujourd'hui : diversité et disparités.* On présentera la carte politique du monde (lignes de clivage et tentatives d'association) et celle des grandes aires de civilisation (cultures, langues, religions).
On présentera les disparités des niveaux et des rythmes de développement aux échelles inter et intranationales). On insistera sur l'hétérogénéité croissante des pays en développement.
- I. **Une question au choix.**
- ... *La puissance des Etats-Unis d'Amérique.* Des cartes seront le support privilégié permettant d'identifier le territoire américain puis de caractériser les principaux aspects de l'organisation de l'espace et de ses évolutions.
On définira les éléments de la puissance américaine. On abordera enfin la place des Etats-Unis dans le continent américain et dans le monde, en soulignant la compétition entre les Etats-Unis et les Etats de l'Asie orientale comme entre les Etats-Unis et l'Europe.

2. *Les approches géographiques de la dimension européenne.*

On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les Etats.

3. *Population et développement en Chine et en Union indienne.*

On analysera la répartition géographique de la population. On présentera les politiques démographiques actuelles. On étudiera les liens entre les problèmes de population et le développement.

4. *Population et santé.*

Une série de cartes à plusieurs échelles et de tableaux permettra de mettre en évidence la répartition et les rythmes d'accroissement de la population mondiale. La notion de transition démographique (et ses limites) sera ainsi dégagée. La confrontation de documents notamment cartographiques permettra de préciser la dimension spatiale de quelques grandes questions sanitaires, par exemple les régimes alimentaires, et d'étudier la diffusion et l'extension de grandes maladies.

On analysera quelques exemples d'actions internationales et locales en faveur de la protection sociale, de l'éducation et de la santé.

**HISTOIRE (CLASSE DE PREMIÈRE, SÉRIE S.T.T.) :
LE MONDE DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE A 1939**

I. **Trois questions obligatoires.**

1. *L'évolution politique de la France de 1848 à 1939.*

On examinera comment, de la seconde République à la veille de la Première Guerre mondiale, la France, tout en poursuivant son développement économique et en exerçant un grand rayonnement culturel, est à la recherche d'un régime politique capable d'inscrire l'héritage de la Révolution dans la nouvelle société de l'industrialisation. On montrera que la complexité des problèmes de l'entre-deux-guerres conduit les contemporains à s'interroger sur l'efficacité du régime parlementaire qui entre alors dans une période de crise.

2. *Les transformations économiques en Europe et en Amérique du nord du milieu du XIX^e siècle à 1939.*

Le phénomène majeur est la croissance économique. On présentera, en s'appuyant sur l'histoire des entreprises, le processus d'industrialisation et les transformations économiques et sociales qui lui sont liées. Il s'agit de saisir les évolutions et les ruptures majeures sur un siècle et non d'examiner le délai de la conjoncture.

3. *Les régimes totalitaires en Europe de 1919 à 1939.*

On étudiera les caractères spécifiques de l'Italie fasciste, de l'Allemagne nazie et de l'U.R.S.S. stalinienne. On examinera comment, à partir de fondements et d'objectifs différents, ils ont les uns et les autres utilisé des pratiques totalitaires qui mettent l'homme et la société au service d'une idéologie d'Etat.

II. Une question au choix.

1. *Nationalités et nationalismes en Europe du milieu du XIX^e siècle à 1939.*

On montrera comment, après la formation de nouveaux Etats-nations, les sentiments nationaux se transforment en nationalismes et constituent l'une des causes de la Première Guerre mondiale. Sans entrer dans le détail du déroulement du conflit, on présentera un bilan humain et matériel de la guerre et les problèmes posés par l'application du principe des nationalités.

2. *Empires et métropoles de la veille de la Première Guerre mondiale à 1939.*

A partir de la carte des empires coloniaux en 1914 on s'interrogera sur les méthodes et sur les formes de la colonisation. On montrera l'émergence des mouvements nationaux dans les colonies pendant l'entre-deux-guerres.

3. *Culture et pratiques culturelles en Europe et en Amérique du Nord du milieu du XIX^e siècle à 1939.*

A partir de quelques œuvres représentatives on évoquera le renouvellement des formes de l'art. Parallèlement on montrera la naissance d'une culture de masse fondée sur la presse, la radio, le cinéma et le sport.

4. *La vie quotidienne du milieu du XIX^e siècle à 1939.*

Afin d'éviter la juxtaposition de monographies sans liens entre elles, on s'attachera à montrer comment l'évolution des techniques et des mentalités bouleverse la vie quotidienne en Europe et en Amérique du nord.

GÉOGRAPHIE (CLASSE DE PREMIÈRE, SÉRIE S.T.T.) : LA FRANCE EN EUROPE ET DANS LE MONDE

I. Trois questions obligatoires.

1. *La France dans l'espace européen et mondial.*

On expliquera comment le territoire français s'inscrit dans une logique européenne et mondiale. Pour cela, on partira de la position géographique et des principales caractéristiques de ce territoire, puis on étudiera les enjeux géopolitiques et les types d'échanges (hommes, marchandises, capitaux) entre la France et l'Europe d'une part, entre la France et le reste du monde d'autre part. Enfin, l'étude du rayonnement mondial de la France permettra d'approcher son rôle culturel, économique et géostratégique en accordant toute leur importance aux D.O.M.-T.O.M.

2. *La population de la France.*

On rappellera l'histoire du peuplement de la France. On étudiera la répartition et le comportement démographique de la population. On accordera une place importante aux phénomènes migratoires et à l'urbanisation.

3. *Les approches géographiques de la dimension européenne.*

On proposera un certain nombre de repères à partir d'un ensemble de cartes, sans entrer dans une étude exhaustive de chacun des éléments de l'ensemble européen. On montrera tout d'abord comment l'Europe se distingue dans l'ensemble eurasiatique. Seront rappelés ensuite les vagues de peuplement et les éléments du patrimoine culturel qui contribuent à donner à l'Europe son identité. Les caractéristiques majeures des milieux physiques formant l'architecture de l'Europe seront dégagées. Enfin, on étudiera les principaux indicateurs socio-économiques caractérisant les populations dans leur territoire et on indiquera les organisations de toute nature qui lient les Etats.

II. Une question au choix.

1. *La localisation des activités industrielles en France.*

A partir d'exemples à plusieurs échelles, on analysera l'évolution des facteurs de localisation des activités industrielles en les replaçant dans la perspective plus vaste des mutations des modes de production, de la tertiarisation croissante des économies et de la révolution des transports.

2. *Les mutations des espaces ruraux français.*

A partir d'exemples régionaux on dégagera les principales mutations des espaces ruraux : évolution des activités agricoles, désertification, relations espaces ruraux/espaces urbains. Les conséquences des mécanismes et décisions de l'Union européenne seront soulignées.

3. *La circulation des hommes et des biens en France et dans l'Union européenne.*

Une présentation des principaux réseaux de transport, de leurs lieux de connexion et des flux qui les parcourent permettra de mettre l'accent sur le rôle des voies rapides dans le cadre national et de l'Union européenne. L'étude d'une plate-forme logistique pourra compléter le thème.

4. *Le tourisme en France et dans l'Union européenne.*

On soulignera l'importance du tourisme dans le cadre de la France et de l'Union européenne en présentant les principaux lieux et les flux. On analysera les types de tourisme et on présentera les principales formes d'aménagement réalisées. Le poids économique de cette activité, notamment dans les pays méditerranéens, sera souligné ainsi que ses conséquences sur l'environnement.

INSTRUCTIONS

Pour des élèves dont l'orientation est déjà dessinée, l'histoire et la géographie apparaissent plus fortement encore comme des disciplines de culture générale et de formation civique.

Les conditions spécifiques de l'enseignement dans ces sections conduisent à établir :

Un programme résolument centré sur le monde contemporain et sur son actualité la plus vivante, moins soucieux de raconter son histoire que de dégager les rapports de force, de caractériser la civilisation des années 80, sans masquer pour autant sa diversité, de soulever les grandes questions qui composent l'apport quotidien des médias, sans négliger celles qui, plus obscures aujourd'hui, occuperont peut-être demain le devant de la scène mondiale.

Un programme très souple, rédigé uniquement dans ses grandes lignes, et permettant au professeur de choisir au gré de la conjoncture, de la demande des élèves, de la documentation disponible, de son information personnelle, et des conditions ou circonstances locales.

Un tel programme se prête particulièrement à des méthodes actives : travaux de groupe, constitution de dossiers, exploitation de la presse écrite, d'émissions télévisées ou de films...

Il appartient naturellement au professeur de mettre en place les repères historiques ou le cadre géographique sans lesquels le sujet étudié perdrait toute signification et ne serait plus que bavardage sans apport de connaissances, sans apprentissage de la rigueur intellectuelle, sans incitation à la réflexion.

La première partie est d'abord le moyen de vérifier et consolider l'acquis des classes antérieures, notamment de Troisième et de Seconde.

C'est ensuite et surtout un pont jeté entre un tableau rapide du monde en 1914 et celui d'aujourd'hui. Il n'est pas question, en effet, de procéder à l'étude systématique de cette branche d'histoire ; les aspirations des élèves, plus encore que les exigences horaires, le déconseillent.

Mais une trame est indispensable. Elle doit souligner le déclin de l'Europe du fait de la Première Guerre mondiale, et montrer comment la Seconde substitue au directoire des sept qui avait décidé du sort du monde dans les années 30 (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Italie, Union soviétique, Japon), la domination de deux « grands », vite antagonistes. Elle doit faire apparaître les principales étapes de la décolonisation et permettre un inventaire de la répartition actuelle des forces : les deux « grands », une Europe qui se cherche, une puissance économique conquérante, le Japon ; un tiers monde qui n'est pas seulement composé de décolonisés, et qui n'est pas homogène (cas de la Chine, des producteurs de pétrole...).

Cet inventaire doit mettre en lumière la nature des contacts entre ces divers ensembles : relations Ouest-Est (accords commerciaux, échange de technologies, négociations stratégiques, luttes d'influences), rapports Nord-Sud (apport de capitaux et de techniques aux pays en voie de développement...) ainsi que le rôle des principaux organismes internationaux, ou l'esprit de quelques récentes conférences mondiales.

La seconde partie propose trois approches bien différentes :

1. Au moment où le monde tend à s'uniformiser par la vulgarisation des techniques et des moyens de communication, par l'industrialisation et l'urbanisation, l'élève ne peut ignorer sa diversité, diversité qui tend paradoxalement à s'affirmer par un retour aux sources, ou simplement une recherche d'identité face à l'expansionnisme de certaines cultures. En Seconde, l'élève a étudié la civilisation occidentale. En outre, un choix a été effectué parmi les civilisations du monde musulman, de l'Inde, de l'Extrême-Orient, de l'Afrique noire.

En Première, un choix analogue est offert et qui n'exclut pas l'approfondissement de l'exemple retenu l'année précédente. Par contre, il ne semblerait pas judicieux de réintroduire la civilisation occidentale, si ce n'est pour dégager des ressemblances ou cerner des contrastes.

La notion même de civilisation et son contenu prêtent à discussion. Cette définition ne sera pas éludée, soit en introduction, soit en conclusion du travail accompli. Mais il faut éviter les considérations abstraites, donner moins de place aux institutions qu'aux héritages, aux mentalités, à l'expression artistique, aux rapports de l'homme avec le milieu.

2. Avec le premier volet de ce second point, une analyse sémantique s'impose également. Qu'est-ce que la puissance ? Qu'est-ce qu'une grande puissance ?

Parmi les **fondements**, l'héritage historique tient une place non négligeable. Aussi, des retours en arrière sont-ils inévitables. On peut les étoffer si les élèves manifestent une curiosité particulière à cet égard. La position géographique, les richesses naturelles, la démographie, l'avance technologique..., autant de données indispensables pour bien comprendre à la fois ce qui définit une grande puissance et ce qui justifie le classement ordinairement dressé. Classement discutable, et il ne serait pas absurde de partir de la Chine, alors qu'on la retrouve parmi les pays en voie de développement.

Les aspects de la puissance constituent un chapitre de géographie économique et humaine dont seules les grandes lignes doivent ressortir.

Avec le **rayonnement**, on peut distinguer influence culturelle, hégémonie, main-mise économique, succès dans la compétition technologique.

Le **monde sous-développé** est le second volet de ce paragraphe, non pour être l'objet d'une analyse théorique, mais pour fournir un exemple de large portée à travers lequel se définiront les critères et s'esquisseront des solutions (Inde ou Chine, Brésil, Afrique...).

3. Le troisième point traite des **problèmes** spécifiques à un ensemble spatial, qu'il soit vaste ou plus restreint. Là encore, l'histoire a sa place.

Si l'on prend le cas du Proche-Orient, on remonte à la politique européenne du début du siècle, au mouvement sioniste, au démembrement de l'Empire turc...

Par opposition à la troisième partie du programme où sont abordées des questions de portée très générale mais dans un domaine précis, il s'agit de mettre en lumière des situations propres à une aire géographique.

La **troisième partie** s'attache aux grands thèmes de l'actualité : c'est celle où le choix est le plus large, où il est aussi le plus libre.

S'il est possible de répartir ces thèmes entre quelques grandes rubriques, il est vain d'en dresser une liste exhaustive. Par essence, cette liste est mouvante.

Dans l'ordre politique : les droits de l'homme, l'opinion publique et la propagande, le terrorisme, les forces militaires, les régimes électoraux, déconcentration et décentralisation...

Sur le plan économique : les systèmes économiques, l'Etat dans l'économie, les mutations de l'entreprise, les problèmes monétaires, l'inflation et l'emploi...

Dans le domaine social : le syndicalisme, les groupes de pression, la qualité de la vie, l'évolution des conditions de travail, assurances et Sécurité sociale, le rôle de l'impôt...

Au titre des questions culturelles : les systèmes d'éducation dans le monde, les tendances actuelles de la littérature, de l'art, du théâtre..., la maîtrise des loisirs...

Sous le rapport moral : les forces religieuses, le racisme, la délinquance, la publicité... Bien des problèmes d'actualité peuvent être examinés sous cet angle.

Autant de suggestions tendant à éclairer le classement tout en révélant sa fragilité : c'est ainsi qu'un thème majeur comme « les bouleversements actuels dans les domaines scientifiques et techniques » entre dans toutes ces rubriques à la fois.

C'est là que la demande, les conditions locales exerceront une légitime pression. Toutefois, il ne faut pas céder à l'anecdote. Ces bouleversements, que nous vivons ou qui se préparent, les désordres monétaires qui nous atteignent... sont, avec quelques autres, des sujets à privilégier en tout état de cause.

La **quatrième partie** laisse à l'appréciation du professeur l'opportunité de sa mise en œuvre et l'orientation à donner à la question.

Avec des classes de Première F4, par exemple, on pourra étudier l'art de bâtir dans la région où est implanté l'établissement (matériau, forme, évolution...).

En toute hypothèse, une concertation avec les professeurs des disciplines techniques théoriques paraît indispensable.

Ce programme, qui se veut ouvert, pourrait sembler d'une ampleur et d'une ambition démesurées, tant sont nombreuses et variées les interrogations que nous pose notre siècle. C'est l'esprit qu'il en faut bien comprendre : par un choix réfléchi d'exemples représentatifs et limités, le professeur saura tourner le dos à un encyclopédisme inutile et fastidieux et fournir à l'adolescent des clefs pour la compréhension du monde dans lequel il vit.

Série Arts appliqués (ex-F 12)

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, INSTRUCTION CIVIQUE

I. De 1914 à nos jours

Le monde en 1914.

Le cadre chronologique de l'évolution ; les conséquences des deux guerres mondiales ; le déclin de l'Europe : la redistribution de la puissance ; l'émancipation des peuples dépendants ; les relations actuelles entre les puissances.

II. Etude par grands ensembles géographiques

1. De l'originalité et de la diversité des civilisations contemporaines.

Au choix :

L'Islam ;

L'Afrique noire ;

L'Inde ;

La Chine ;

Le Japon ;

L'Amérique latine.

La diversité ne s'analysant bien que par comparaison, il est souhaitable que deux exemples, au moins, soient retenus.

2. Des inégalités de la puissance dans le monde d'aujourd'hui.

A) Fondements, aspects, rayonnements de la puissance, à travers l'exemple d'une grande puissance, au choix.

B) Le monde sous-développé : les critères de sous-développement, les voies du développement.

3. Des problèmes du monde d'aujourd'hui.

Proche-Orient.

Péninsule indochinoise...

III. Etude par thèmes de quelques grandes questions d'actualité

Politiques, économiques, sociales, culturelles, morales.

IV. Etude d'un sujet inspiré par les spécialités de l'établissement ou de la section

(Voir page 49)

Série Techniques de la musique et de la danse (ex-F 11 et F 11')

HISTOIRE

1. La situation internationale en 1939.
2. La Seconde Guerre mondiale :
Les victoires de l'Allemagne et de ses alliés ;
L'Europe sous la domination hitlérienne ;
La défaite de l'Allemagne et de ses alliés ;
Bilan de la Seconde Guerre mondiale : l'O.N.U.
3. L'accession à l'indépendance des anciennes colonies.
4. Les principales puissances (aspects politiques, économiques, sociaux, culturels) depuis 1945 (France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne occidentale, U.R.S.S. et pays européens d'économie socialiste, Chine, Japon).
5. Aspects et problèmes :
Du monde musulman, de l'Afrique et du Proche-Orient ;
De l'Afrique noire ;
De l'Asie du Sud et du Sud-Est ;
De l'Amérique latine.
6. Les relations internationales depuis 1945.
7. Les bouleversements scientifiques et techniques dans le monde contemporain.

GÉOGRAPHIE

Les grandes puissances économiques du monde

I. La France

1. Les conditions générales de l'économie française.
2. Les sources d'énergie.
3. L'agriculture.
4. Les industries.
5. Les voies de communication et le commerce.
6. Quelques types de régions industrielles :
La région parisienne ;
La région Rhône-Alpes ;
La région du Nord.

II. Les autres puissances

1. Les Iles britanniques.
2. Les pays de l'Europe des Six.
3. L'U.R.S.S.
4. Les Etats-Unis.
5. La Chine.
6. Le Japon.

Nota. — Dans le cadre du programme ci-dessus, le professeur dégagera les faits essentiels, les idées motrices, les lignes directrices les plus propres à permettre la compréhension de l'évolution du monde contemporain et sa situation actuelle.

HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

CLASSE DE PREMIÈRE

I. Notions sommaires sur la civilisation du Moyen Âge

Le ressort religieux de cette civilisation.

L'architecture et la sculpture romanes (ne pas insister sur la diversité régionale).

L'architecture et la sculpture gothiques (mentionner l'évolution, mais s'en tenir seulement à l'étude approfondie des grandes cathédrales des XII^e et XIII^e siècles).

II. Quelques aspects de la Renaissance

Ce que représente le retour à l'antique.

Quelques figures de proue de la Renaissance italienne : Boticelli, Vinci, Raphaël, Michel-ange, le Titien, Donatello, Verrochio.

Un visage de la Renaissance française : les châteaux de la Loire.

III. Le XVII^e siècle

Baroque et classicisme : caractères généraux.

L'art versaillais.

Quelques grands peintres européens : le Caravago, Poussin, Rembrandt, Rubens, Velasquez.

Série Hôtellerie

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE

I. Le contexte politique, économique et social au XX^e siècle

1. *Les grands traits de l'évolution politique et économique de 1914 à nos jours.*

Il ne s'agit pas de faire une étude exhaustive de l'évolution intérieure de chaque pays, mais d'insister sur :

Les politiques des loisirs ;

Les révolutions technologiques, en particulier dans le domaine des communications.

2. *Vers une « civilisation des loisirs ».*

L'élévation du niveau de vie, les transformations des modes de vie.

L'évolution des mentalités et des pratiques culturelles.

II. Le système hôtelier et touristique aujourd'hui

1. Introduction.

Des touristes de plus en plus nombreux.

Des destinations diversifiées : du tourisme de proximité au tourisme lointain.

2. Des espaces touristiques complexes (étudiés à différentes échelles).

3. Des structures touristiques et hôtelières complexes.

On insistera en particulier sur les nouveaux partenaires touristiques : voyageurs, transporteurs, chaînes hôtelières, aménageurs, pouvoirs publics...

Classe Terminale

TEXTES OFFICIELS
RELATIFS AUX CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Arrêté du 16 mars 1982
modifiant les programmes
de Première et Terminale de la série G devenue STT
B.O. n° 17 du 29 mars 1982

Arrêté du 25 avril 1988
relatif aux programmes de la classe de Terminale
des lycées d'enseignement général
et technologique des séries A, B, C, D, devenues ES, L et S
Supplément B.O. n° 22 du 9 juin 1988

*Les compléments aux programmes d'histoire et géographie
des séries générales susvisées ont été publiés au
B.O. n° 6 du 9 février 1989*

Note de service n° 91-294 du 14 novembre 1991
reconduite par la circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993
en ce qui concerne le programme de l'examen de la série STT
B.O. n° 39 du 18 novembre 1993

Circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993
fixant le programme de l'examen à compter de la session 1994
B.O. n° 33 du 7 octobre 1993

Séries ES, L, S

Arrêté du 25 avril 1988
(B.O. n° 22 du 9 juin 1988)

HISTOIRE

PRESENTATION

Le programme de terminale porte sur le monde de 1945 à nos jours. Les objectifs s'imposent d'eux-mêmes : expliquer la construction du monde contemporain et en faire comprendre le fonctionnement.

Certes les années les plus récentes doivent être abordées avec prudence par l'historien, nous vivons dans un monde incertain et en devenir. Il est cependant possible d'étudier sereinement et dans un esprit scientifique le temps présent : les documents les plus importants sont connus et publiés, la recherche historique — la multiplication des centres en témoigne — offre des travaux solides et sûrs. Depuis quelques années les débats idéologiques sont moins âpres, sur de nombreux problèmes le consensus des historiens est acquis.

Comment appréhender le « second XX^e siècle » ? L'exhaustivité est irréalisable, des choix sont inévitables. Dans un monde où les Etats et les aires géopolitiques sont de plus en plus interdépendants, il est souhaitable de préférer une approche résolument planétaire. Les histoires nationales — à l'exception de l'histoire de la France — ne sont donc plus privilégiées ; les Etats-nations n'en demeureront pas moins une référence obligée et la source d'exemples et d'études de cas sans lesquels l'analyse des grands problèmes de notre temps se réduirait à des considérations abstraites et générales.

Trois points de vue complémentaires ont été choisis :

— La première partie du programme s'appuie sur l'étude des relations des grandes aires géopolitiques entre elles et sur l'évolution de l'économie mondiale pour analyser la construction du monde contemporain. L'objectif est double : proposer une armature chronologique solide (où s'ancreront les deux autres parties du programme) et, d'autre part, expliquer les structures planétaires qui se mettent en place au lendemain du second conflit mondial, décrire leur fonctionnement dans les années 1960, montrer enfin les dérèglements de ces structures depuis le début des années 1970 et les incertitudes du monde actuel.

— La seconde partie est consacrée aux grandes aires géopolitiques et culturelles. Par souci de simplification trois grands ensembles ont été retenus : le monde occidental (caractérisé par la démocratie libérale), le monde socialiste, les tiers-mondes. Après avoir présenté ces ensembles en les situant dans les systèmes d'alliances et d'échanges définis dans la première partie, on étudiera les systèmes politiques et leur fonctionnement, les sociétés et les cultures. Cette deuxième partie se termine par une analyse de ce qui peut rapprocher ces mondes divisés : science, religion, communication. Centrée sur le monde actuel cette approche ne négligera aucun enracinement historique nécessaire à son intelligibilité.

— La France de 1945 à nos jours est l'objet de la troisième partie. L'évolution politique permettra de fixer la trame chronologique, et on insistera tout particulièrement sur les transformations sociales et culturelles, ainsi que sur la situation et le rôle de la France dans le monde.

Ainsi le programme invite à utiliser successivement trois approches qui illustrent la diversité et la complémentarité des méthodes familières aux historiens contemporains : une

étude des changements structurels, une étude des civilisations centrée sur les pratiques politiques, sociales et culturelles, une étude plus classique de la France, exemple de l'évolution d'une société — la nôtre — spécifique au sein de grands ensembles interdépendants.

Ce programme est destiné à des adolescents dont certains exercent déjà leurs droits civiques. Il doit avoir l'ambition de former à l'intelligence du monde actuel, d'apprendre à raisonner les convictions et de rendre conscient des enjeux et des solidarités planétaires.

PROGRAMME

1. La construction du monde contemporain

Bilan de la Seconde Guerre mondiale

Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947)

1.1. Un monde nouveau (1947 — fin des années cinquante)

1.1.1. A l'Est une force continentale.

URSS — démocraties populaires — Chine communiste.

1.1.2. A l'Ouest la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le GATT). Le Plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.

1.1.3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.

Conclusion : un monde bipolaire.

1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années soixante-dix).

1.2.1. La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.

1.2.2. Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.

1.2.3. Emergence du tiers-monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.

1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix)

1.3.1. Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglements d'un système. Les réponses à la crise.

1.3.2. Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest. Le dialogue Nord-Sud. Zones de tension et formes des conflits.

1.3.3. Carte du monde actuel.

2. Le monde actuel

2.1. Diversité du monde

2.1.1. Les sociétés libérales d'Occident

2.1.1.1. Aspects géopolitiques de l'Occident : le monde atlantique (Etats-Unis et Europe) ; le monde du Pacifique (Etats-Unis, Japon, Australie...).

2.1.1.2. Formes politiques : évolution et fonctionnement de la démocratie libérale (institutions, partis politiques, opinions publiques).

2.1.1.3. Sociétés et cultures.

2.1.2. Le monde socialiste

2.1.2.1. Aspects géopolitiques du monde socialiste : l'URSS et les démocraties populaires. La Chine. Les Etats socialistes du tiers-monde.

2.1.2.2. Structures politiques. Evolution et formes actuelles du pouvoir.

2.1.2.3. Sociétés et cultures.

2.1.3. Les tiers-mondes

2.1.3.1. Aspects géopolitiques des tiers-mondes : ensembles régionaux. Aires culturelles. Zones de tension et conflits.

2.1.3.2. Identités nationales, systèmes politiques.

2.1.3.3. Des sociétés et des cultures entre tradition et modernité.

2.2. Solidarités et communication

2.2.1. **La science** : évolution de la pensée scientifique, politiques de la science, problèmes éthiques de la science moderne.

2.2.2. **La religion** : évolution des phénomènes religieux. Les Eglises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui.

2.2.3. **La communication et les langages** : la révolution de la communication, la circulation des idées, des sons et des images. Le sport, phénomène mondial.

2.2.4. **Organisations et coopération internationales** : rôle et fonctionnement des Nations-Unies. Les Droits de l'Homme. L'aide au tiers-monde.

3. La France depuis 1945

3.1. Evolution politique

3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'Histoire. La IV^e République : la Reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.

3.1.2. La V^e République : les institutions. Les présidences du général de Gaulle (La guerre d'Algérie. L'apogée de la croissance, la crise de mai 1968).

3.1.3. La V^e République depuis les années 70. La vie politique (l'alternance) ; la crise

3.2. Société et culture

3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.

3.2.2. Création et pratiques culturelles.

3.3. La France dans le monde

3.3.1. L'identité nationale.

3.3.2. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.

3.3.3. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.

GEOGRAPHIE

Arrêté du 25 avril 1988
(B.O. n° 22 du 9 juin 1988)

PRESENTATION

Parmi les enjeux que doit prendre en compte le système éducatif, tous les observateurs soulignent le caractère désormais planétaire du cadre dans lequel s'exercent les activités des hommes : explosion de la population mondiale, assortie d'un accroissement des déséquilibres démographiques de nature à entraîner une augmentation des migrations internationales, mondialisation de l'économie dans laquelle la concurrence économique devient une concurrence entre systèmes nationaux...

Dans cette perspective, après étude en seconde des grands systèmes physiques, biologiques et humains de la planète et celle, en première, de la France en Europe et dans le monde, c'est celle des grands traits d'une géographie devenue mondiale qui vient couronner, en classe terminale, la « connaissance de l'espace mondial ». Le programme de géographie rejoint ainsi celui d'histoire, illustrant la réflexion de Pierre George selon laquelle la « géographie n'est pas autre chose qu'une forme de l'histoire », son aboutissement.

A quels titres voit-on de grands ensembles économiques très contrastés se différencier à la surface de la planète ? Le faire appréhender est l'objet de la première partie du programme qui, si elle se fonde à certains égards sur les acquis de la classe de seconde, est cependant absolument nouvelle dans sa conception.

Une toile de fond déjà connue n'appelle en terminale qu'une mise au net (les contrastes de peuplement et de richesse). Il conviendra en revanche de faire mesurer les moyens et la distribution sur la planète de ce qu'on peut appeler la *maîtrise* de l'espace mondial : quels pays ou groupes de pays exercent leur domination ? Il pourra être utile à cet égard de présenter les modèles explicatifs qui sont par exemple la distinction Centre-Périphérie et, plus opérationnel semble-t-il en la matière, le concept d'oligopole géographique planétaire.

Il conviendra également de faire comprendre l'importance de certaines façades maritimes en raison du caractère extraverti des économies nationales. C'est dans cette perspective que devra se situer désormais l'étude du Japon. La référence aux politiques diverses du développement ne s'effectuera plus à partir de considérations générales mais au travers d'exemples nationaux pris en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Quels sont les facteurs à l'œuvre dans cette mondialisation de l'économie, et **comment marquent-ils l'espace terrestre** ? Répondre à cette interrogation est l'objectif de la deuxième partie du programme, presque entièrement nouvelle, puisque le programme précédent n'abordait cet aspect de la géographie qu'à travers deux exemples, ceux du blé et du pétrole.

Il s'agit donc d'une étude en prise directe sur l'actualité économique, mais pour laquelle il conviendra toutefois d'éviter les considérations générales purement théoriques, en se référant en permanence à l'espace. Des exemples concrets permettront de tracer sur le planisphère les principaux flux, nœuds et réseaux.

Plus classique dans le programme des classes terminales, la troisième partie, **dont le poids dans l'horaire annuel ne devra pas être minimisé**, a toutefois été reformulée. Pour deux raisons majeures :

— Si Etats-Unis et URSS sont désormais les deux seuls Etats qui font l'objet d'une étude systématique de leurs espaces nationaux, il conviendra qu'elle sache dépasser les analyses classiques des composantes du milieu (relief, climat, population, etc.) en centrant chaque étude sur une problématique : quelle combinaison unique de traits physiques et humains constitue le cadre dans lequel s'exerce l'action des hommes dans chaque pays ?

— Compte tenu des développements les plus récents de chaque politique, quels sont actuellement pour l'un et pour l'autre les contrastes régionaux majeurs, dans leur nature et leur évolution ?

Les études géographiques en classe terminale devront donc se situer à diverses échelles, avec les implications méthodologiques de ce constat : l'échelle de la planète, celle de sous-ensembles spécifiques, nationaux ou non, et celle des ensembles régionaux seulement pour les deux « super-puissances ».

Dans le cadre de ce programme de la classe terminale, les sections C et D qui ne disposent que d'un horaire limité à trois heures n'auront pas à traiter toutes les questions. En revanche l'orientation générale demeurera centrée sur l'espace mondial.

PROGRAMME

Connaissance de l'espace mondial

1. Contrastes et mutations dans l'espace mondial

1.1. Un monde de contrastes

— Des espaces inégalement peuplés : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques

— Des espaces inégalement développés : riches et pauvres, Nord et Sud

— Une maîtrise inégalement partagée :

. Est et Ouest : la bipolarisation

. Les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

1.2. Le poids des nouvelles façades maritimes ; l'affirmation de l'aire Pacifique

— Les nouvelles puissances industrielles d'Asie : Corée du Sud ou Singapour

— La puissance japonaise.

1.3. Des situations et des politiques diverses pour les pays en développement

On évoquera quelques exemples de politiques de développement au sein d'Etats déterminés : Chine et Inde pour l'Asie, Algérie ou Côte d'Ivoire pour l'Afrique, Brésil ou Mexique pour l'Amérique latine.

2. Des espaces interdépendants : aspects et facteurs

2.1. Les bouleversements récents des transports

Réseaux actuels de communication. Grands ports et grands aéroports. Bases spatiales et satellites.

2.2. Des échanges croissants et multiples

— Les grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques, blé, produits manufacturés). Les principaux flux d'information et de capitaux. Les grandes places financières dans le monde

— La mobilité des hommes : les migrations, le tourisme

— La part croissante des échanges dans l'économie mondiale. L'importance des commerces extérieurs. Equilibre et déséquilibre (on notera quelques exemples significatifs de balances commerciales et de balances de paiements).

3. Les hommes et l'organisation de l'espace dans les deux « super-puissances »

— Les Etats-Unis d'Amérique

— L'Union des républiques socialistes soviétiques.

Dans les deux cas :

. On présentera les caractères singuliers de l'espace, du peuplement et de la mise en valeur

. On étudiera les grands ensembles régionaux dans leur définition actuelle, leurs traits majeurs et leur dynamisme.

Compléments en histoire-géographie

(B.O. n° 6 du 9 février 1989)

Les nouveaux programmes d'histoire et de géographie des classes terminales ES, L, S ont été conçus en fonction d'un double objectif :

— donner à l'élève, au terme d'un parcours scolaire qui lui aura permis à travers l'étude des deux disciplines de connaître les sociétés et les civilisations dans le temps et l'espace, une grille de lecture du monde actuel dans sa diversité comme dans son unité. Cet objectif de culture générale a conduit à privilégier dans la présentation du programme, en histoire comme en géographie, les perspectives d'ensemble, les phénomènes transnationaux, les systèmes de relations et les courants d'échanges, les ruptures et les continuités qui marquent notre temps ;

— mettre en valeur, dans la perspective de l'examen du baccalauréat, l'exercice de la réflexion, la capacité de synthèse, la maîtrise des concepts et du vocabulaire par rapport à l'accumulation des connaissances qui a trop souvent été identifiée à l'épreuve d'histoire-géographie. D'où l'importance à accorder dans le traitement du programme à la cohérence, c'est-à-dire à l'équilibre entre les différentes parties, et la nécessité de se garder de toute ambition excessive sur le plan des connaissances. On ne le répétera jamais assez : l'encyclopédisme est à bannir en histoire comme en géographie ; on s'efforcera donc à travers des exemples et des études de cas d'approfondir les notions, de développer des savoir-faire et de former à l'intelligence des situations.

Les commentaires placés en regard des intitulés successifs du programme ont essentiellement pour objet d'explicitier autant que nécessaire les contenus, d'en marquer l'extension et donc les limites, de les situer, le cas échéant, par rapport à l'examen. La longueur de ces commentaires est bien entendu sans rapport avec l'importance relative à accorder aux diverses questions ; certaines d'entre elles, traditionnelles et sans ambiguïté, n'ont pas besoin d'être explicitées.

Est-il besoin de préciser qu'il appartient à chaque enseignant de « s'approprier » le programme au terme d'une réflexion individuelle, ou mieux collective, sur les objectifs, les méthodes, les contenus scientifiques ? Celui-ci définira une programmation tenant compte des spécificités de la classe, conciliant la lettre et l'esprit du programme avec les impératifs de gestion du temps, prenant en considération l'« outillage mental » et le vocabulaire dont disposent les élèves.

Faut-il rappeler que l'ordre de présentation des questions, s'il répond parfois à un souci de la chronologie et s'il s'efforce toujours de faire ressortir une certaine cohérence d'ensemble, n'est pas un carcan imposé ? Rien ne s'oppose, par exemple, à ce que la France, dont l'étude est regroupée dans la présentation au titre 3 soit traitée dans le cadre du titre 1 ou du titre 2, à ce que la carte du monde actuel figurant à la fin du titre 1 vienne en conclusion du travail de l'année... De même en géographie, les trois parties du programme pourront être abordées dans un ordre différent de celui qui est suggéré. Le programme admet ainsi, des enseignants comme des auteurs de manuels, plusieurs lectures, et la part d'initiative et de responsabilité des professeurs reste entière.

L'établissement de toute programmation pose le problème de la coordination entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie. Si la liaison entre les deux disciplines est recommandée à tous les niveaux de la scolarité, elle constitue en terminale un impératif. Avec des approches et des méthodes distinctes, l'histoire et la géographie concourent également à l'intelligence du temps présent : les thèmes communs ne manquent pas, qu'il s'agisse de l'étude des deux super-puissances, des rapports entre espace et pouvoir, des problèmes des Tiers Mondes, des questions économiques ou démographiques. Le choix d'une vision d'ensemble du monde actuel confère aux deux disciplines un cheminement convergent et parfois commun. Les commentaires soulignent, chemin faisant, ces rapprochements et précisent, le cas échéant, que, pour une question donnée, l'interrogation ne se fera, au baccalauréat, que dans l'une des deux disciplines. On sera donc particulièrement attentif à cette dimension interdisciplinaire voulue par le programme et qu'il importe de traduire dans la programmation annuelle.

Quelle que soit l'importance des objectifs d'ordre culturel, la mise en œuvre d'un nouveau programme de terminale ne peut être séparée des modalités du contrôle des connaissances au baccalauréat.

S'agissant du choix des sujets, il apparaît souhaitable que soit plus rigoureusement défini ce qui peut être demandé aux élèves :

— lorsque les commentaires précisent qu'une question ne pourra faire l'objet d'une interrogation spécifique au baccalauréat, on comprendra qu'il ne s'agit pas d'une suppression pure et simple : c'est une question sur laquelle les acquisitions seront réutilisées dans le cadre

d'un sujet plus large ; par exemple les notions acquises sur l'histoire des sciences actuelles nourriront des exposés sur la troisième révolution industrielle ou les rivalités entre Soviétiques et Américains (la conquête de l'espace) ;

— l'esprit des nouveaux programmes invite à privilégier des sujets amples, propres à mettre en valeur une culture historique et géographique, laissant au candidat une liberté de choix dans les exemples et les études de cas, consacrant une capacité à ordonner les faits et les idées plus qu'à mobiliser des connaissances sur un thème étroitement limité. A un enseignement qui donne la priorité à la formation de l'esprit sur l'accumulation des connaissances doit correspondre une évaluation dans laquelle la maîtrise des concepts et d'un vocabulaire qui sont ceux de notre temps aura plus de poids que de longs développements. Disciplines de culture générale et de réflexion, l'histoire et la géographie doivent rester formatrices sans devenir un épouvantail et un instrument de sélection. Il conviendra donc de rejeter dans le choix des sujets d'examen la recherche de l'originalité à tout prix, les thèmes trop limités et les questions trop pointues.

HISTOIRE

PROGRAMME

COMMENTAIRES

1. La construction du monde contemporain

Bilan de la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale, qui aura été nécessairement étudiée en classe de première, donne naissance à un monde nouveau. La césure entre les deux moitiés du siècle a donc été placée en 1945.

Si l'on ne peut raisonnablement définir le temps que nous vivons comme une après-guerre, les conséquences du conflit mondial, qui s'inscrivent encore sur la carte de l'Europe, hantent toujours les mémoires et interrogent les consciences. D'où l'importance d'un bilan moral, politique et matériel du conflit pour ouvrir l'étude du second XX^e siècle.

Ce bilan portera sur :

- le bouleversement des consciences face à l'existence des camps de déportés et à la révélation en 1945 du terrifiant secret de la solution finale ;
- les pertes humaines et matérielles ;
- l'entrée dans l'ère atomique ;
- la modification des rapports de force entre les puissances ;
- la création et les idéaux des Nations-Unies.

Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947).

Par tableau du monde entre 1945 et 1947, il faut entendre une présentation synthétique et dynamique de la situation mondiale dans les années 1945-1947, dans une période qui n'est pas encore la guerre froide.

1.1. Un monde nouveau (1947-fin des années cinquante).

1.1.1. A l'Est, une force continentale : URSS-démocraties populaires-Chine communiste.

1.1.2. A l'Ouest, la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le GATT). Le plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.

1.1.3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.

Conclusion : un monde bipolaire.

1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années 1970).

1.2.1. La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.

1.2.2. Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.

1.2.3. Emergence du Tiers Monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.

1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix).

1.3.1. Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglement d'un système. Les réponses à la crise.

L'analyse de la période dite de « guerre froide » sera conduite de telle manière que les élèves perçoivent clairement la succession des principaux événements et l'interaction entre les trois thèmes énumérés dans le programme. On retiendra donc les principales étapes de la guerre froide marquées par quelques crises fortes tout en soulignant comment des créations originales, tels les débuts de la construction européenne ou l'organisation des Etats nouvellement indépendants, se distinguent dans ce monde bipolaire. On s'attachera à l'analyse des forces profondes qui expliquent les mouvements enregistrés et non au détail de ces mouvements.

« Les années soixante », entendues au sens large (circa 1958-1973) sont marquées par une croissance générale, même si celle-ci accentue les décalages entre pays riches et pays pauvres ; il conviendra d'insister sur les raisons principales de cette croissance, en usant largement des méthodes statistiques. On prêtera une attention particulière au fonctionnement du système monétaire international. On étudiera les progrès scientifiques et techniques et tout particulièrement la révolution informatique en liaison avec le 2.2.1.

Cependant, des conflits politiques subsistent entre puissances, même s'ils changent de lieu ou d'échelle, avec le développement d'un monde multipolaire. S'agit-il de détente ou de coexistence pacifique ? Le récit des différents conflits n'est pas exigible. Il suffit de les localiser, d'en proposer une typologie et surtout de les situer dans le système international. Par exemple, l'étude événementielle de la guerre du Viêt-nam n'est pas nécessaire. Mais on doit être capable d'expliquer ses origines et sa place dans les stratégies des grandes puissances. Sans oublier le poids des forces conventionnelles, on prêtera une attention particulière au rôle de l'arme nucléaire et aux mécanismes de dissuasion pour expliquer le relatif équilibre des puissances (cette remarque vaut pour la totalité de la période de 1945 à nos jours).

Ce chapitre pourra être traité en liaison étroite avec la seconde partie du programme ou lui servir de conclusion.

L'analyse économique tentera en termes très généraux de montrer les raisons et l'évolution de cette crise.

1.3.2. Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest.

Le dialogue Nord-Sud.

Zones de tension et formes des conflits.

1.3.3. Carte du monde actuel.

L'analyse comme pour la période précédente devra se limiter à une typologie et à une cartographie des zones de tension et de conflits ; on proposera une explication de ces localisations sans se perdre dans le recensement des guerres et encore moins dans leur chronologie.

2. Le monde actuel

Cette partie propose d'abord une étude du monde actuel en trois grands ensembles (2.1). Ces regroupements doivent être expliqués et critiqués : l'expression « monde communiste » n'est-elle pas plus conforme à la réalité que l'expression « monde socialiste » ? L'Inde, pays du tiers monde, n'est-elle pas une démocratie libérale ? Le Japon appartient-il au monde occidental ? etc.

D'autre part, on posera une problématique essentielle : comment s'explique la permanence des nations et du nationalisme au sein des grands ensembles ?

S'agissant des systèmes politiques (2.1.1.2., 2.1.2.2. et 2.1.3.2), l'étude s'appuiera sur les évolutions historiques sans se perdre dans le détail de l'histoire intérieure de chaque Etat pris comme exemple. Ainsi, l'évolution des Etats-Unis pendant la présidence de Nixon ou l'URSS sous Khrouchtchev ne peut donner lieu à une dissertation au baccalauréat.

Le 2.2. rassemble des thèmes transversaux qui doivent permettre une approche mondiale des grands problèmes actuels qu'on ne peut étudier dans les limites géopolitiques.

On veillera à accorder une place particulière à l'Europe : la division politique entraîne-t-elle à l'Ouest et à l'Est le développement de sociétés et de cultures différentes ?

Il s'agit de procéder à un inventaire du monde occidental et d'étudier les rapports qu'entretiennent entre eux les différents éléments qui le composent. La présentation du monde du Pacifique sera faite en liaison avec l'approche géographique ; cet espace ne pourra faire l'objet d'une interrogation au baccalauréat qu'en géographie.

Les enseignants, comme l'auront les élèves au baccalauréat, ont le choix des exemples à partir desquels ils présenteront la démocratie libérale.

En dehors des Etats-Unis et de la France, il est souhaitable d'évoquer un ou deux exemples européens, si possible en relation avec les langues étrangères étudiées.

Là encore, des exemples librement choisis permettront d'évoquer les caractères essentiels des sociétés libérales : on s'attachera non seulement aux statuts sociaux, mais aussi aux modes de vie et aux cadres de vie.

2.1. Diversité du monde.

2.1.1. Les sociétés libérales d'Occident.

2.1.1.1. Aspects géopolitiques de l'Occident : le monde Atlantique (Etats-Unis et Europe) ; le monde du Pacifique (Etats-Unis, Japon, Australie...).

2.1.1.2. Formes politiques ; évolution et fonctionnement de la démocratie libérale (institutions, partis politiques, opinions publiques).

2.1.1.3. Sociétés et cultures.

L'étude des cultures ne doit pas donner lieu à un catalogue d'artistes ou d'œuvres, mais doit s'orienter plutôt vers l'analyse des pratiques culturelles.

2.1.2. Le monde socialiste.

2.1.2.1. Aspects géopolitiques du monde socialiste : l'URSS et les démocraties populaires. La Chine. Les Etats socialistes du tiers monde.

Là encore, il s'agit de dresser une carte de ce monde et d'étudier les liens entre les divers Etats. Existe-t-il une cohésion du monde socialiste ?

2.1.2.2. Structures politiques. Evolution et formes actuelles du pouvoir.

Des exemples librement choisis, mais il est difficile de ne pas évoquer l'URSS, doivent permettre d'étudier les évolutions récentes.

2.1.2.3. Sociétés et cultures.

On sera ici attentif à dégager les traits spécifiques. Existe-t-il une société « socialiste » ou « communiste » ? Des modes de vie socialiste ? Un art socialiste ? Quelle est la part des traditions historiques, nationales et culturelles ? (Cette dernière question valant aussi pour 2.1.2.2.).

Rien n'interdit d'évoquer la Chine et les Etats socialistes du tiers monde dans la section suivante du programme.

2.1.3. Les Tiers Mondes.

Ce chapitre du programme doit être envisagé en étroite liaison avec le chapitre 1.3. du programme de géographie. La présentation d'ensemble et les problèmes politiques feront l'objet, le cas échéant, d'une interrogation au baccalauréat en histoire et l'étude des sociétés et des cultures, liée aux problèmes du développement, fera l'objet, le cas échéant, d'une interrogation au baccalauréat en géographie.

2.1.3.1. Aspects géopolitiques des Tiers Mondes : ensembles régionaux. Aires culturelles. Zones de tensions et conflits.

Le pluriel invite à ne pas présenter les Tiers Mondes comme un tout homogène. L'inventaire des grands ensembles mettra en évidence les zones géographiques, les regroupements idéologiques, les aires culturelles (traditions historiques, modes de vie, croyances religieuses).

Cet inventaire des Tiers Mondes aboutit à une analyse des zones de tension et des conflits et à une réflexion sur leur localisation. Ce thème peut être traité ici ou avec l'étude des zones de tension.

2.1.3.2. Identités nationales, systèmes politiques.

On envisagera les problèmes de cohésion nationale, les formes de pouvoir, les raisons de la fréquente instabilité politique. L'analyse ne doit pas être énumérative. Les exemples concrets, librement choisis, permettent d'aboutir à une typologie. Il est commode d'étudier plus particulièrement les Etats qui sont au programme en géographie.

2.1.3.3. Des sociétés et des cultures entre tradition et modernité.

On mettra en évidence les disparités sociales et culturelles qui naissent dans les Tiers Mondes des affrontements entre les civilisations traditionnelles et la civilisation industrielle. L'étude portera sur les pays au programme en géographie.

2.2. Solidarités et communication.

2.2.1. *La science : évolution de la pensée scientifique, politiques de la science, problèmes éthiques de la science.*

2.2.2. *La religion : évolution des phénomènes religieux. Les Eglises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui.*

Ce chapitre est simplement la reprise sous un libellé différent de rubriques figurant dans les programmes précédents. Son importance pour l'explication du monde contemporain justifie sa présentation nouvelle.

Cette question, pour laquelle la recherche historique n'en est qu'à ses débuts et qui suppose un travail interdisciplinaire, devra être abordée surtout par l'analyse historique des conditions d'élaboration de la science contemporaine. On étudiera les politiques nationales de la recherche et la géographie des « centres de progrès » faisant apparaître le lien entre recherche et développement des sociétés.

Cette partie du programme ne fera pas l'objet de sujets spécifiques au baccalauréat, mais fournira des éléments à mettre en œuvre à l'occasion de sujets portant sur d'autres rubriques du programme.

La question est devenue difficile à la suite de la « sécularisation » de nos sociétés. Il serait cependant grave de la négliger, étant donné l'importance actuelle du fait religieux, pour comprendre de nombreux phénomènes politiques, sociaux et culturels (et pas seulement au Moyen-Orient) : depuis 1945, on note un contraste entre une première période marquée par l'affaiblissement des pratiques religieuses et l'époque actuelle beaucoup plus complexe où la poursuite de ce mouvement, au moins en Europe occidentale, s'accompagne d'un « retour du religieux » qui s'exprime aussi bien dans le cadre des institutions traditionnelles que par des formes nouvelles (succès des « intégrismes », groupes charismatiques, attrait des sectes etc.).

Le professeur vérifiera d'abord que les connaissances de base minimales, acquises dans les années précédentes, ont bien été assimilées, à propos du Christianisme dans ses principales composantes (catholicisme, orthodoxie, protestantisme), de l'Islam et du Judaïsme.

Dans la perspective du baccalauréat, on se limitera aux problèmes suivants, sans se perdre dans les détails :

— la cartographie du fait religieux dans le monde en montrant les limites de ce type de document : peut-on cartographier l'agnosticisme et l'incroyance ? Etablir la différence entre la simple tradition culturelle et l'adhésion de croyants fervents ? C'est un moyen de faire comprendre aux élèves la distinction entre croyances, pratiques, rites et coutumes ;

— l'effort des Eglises pour répondre aux problèmes de l'époque. Ici, on s'appuiera sur l'exemple catholique et le concile de Vatican II ;

— les rapports entre religion et vie sociale et politique. Des exemples tels que les Etats-Unis, l'Est européen ou l'Amérique latine, enrichiront les études d'autres parties du programme sans faire pour autant l'objet de questions spécifiques au baccalauréat, à l'exception de l'Islam depuis 1945.

2.2.3. La communication et les langages : la révolution de la communication, la circulation des idées, des sons et des images.

Le sport, phénomène mondial.

2.2.4. Organisations et coopération internationale : rôle et fonctionnement des Nations-Unies. Les Droits de l'Homme. L'aide au tiers monde.

On se bornera à tracer les étapes des transformations techniques des moyens de communication des idées, des sons et des images et à en dégager les effets sur la vie politique économique, sociale et culturelle, et les relations internationales à partir d'exemples.

On s'attachera à montrer les effets économiques, sociaux et politiques du phénomène national et international que constituent les grandes manifestations sportives (Jeux olympiques par exemple). Ce thème ne pourra faire l'objet d'une interrogation spécifique au baccalauréat.

L'étude de l'aide au tiers monde sera intégrée au programme de géographie (1.3.) et ne fera pas l'objet d'interrogations en histoire au baccalauréat.

3. La France depuis 1945

Il convient de montrer aux élèves comment la France a connu une mutation à peu près totale pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler (temps long pour ceux qui ont vécu cette mutation, temps bref à l'échelle de l'Histoire) : changements dans les institutions et les pratiques politiques (ne pas négliger le contenu des constitutions) ; transformations économiques grâce à la reconstruction, à la croissance, et malgré les crises récentes ; bouleversements sociaux et culturels d'une nation qui doit adapter ses traditions aux influences venues de l'extérieur, notamment avec les courants migratoires qui la pénètrent, et aux usages d'une société de consommation ; passage enfin du statut de grande puissance à celui de puissance européenne à vocation mondiale.

Afin de garder un équilibre satisfaisant entre les différentes parties du programme, on devra éviter l'énumération de détails, comme la succession des crises ministérielles ou les variations des modes artistiques et on mettra plutôt l'accent sur les causes de la mutation et sur l'originalité éventuelle du cas français vis-à-vis de son environnement.

3.1. Evolution politique.

3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'Histoire. La IV^e République : la reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.

On commencera par reprendre dans les limites du cadre français le bilan de la guerre de 39-45. Quant au poids de l'Histoire, il s'agit de faire comprendre aux élèves l'importance de l'hypothèque que fait peser sur la société et l'histoire françaises, la défaite de 1940 comme l'occupation allemande de 1940-1945.

3.1.2. La V^e République : les institutions, les présidences du Général de Gaulle, la guerre d'Algérie. L'apogée de la croissance, la crise de mai 68.

3.1.3. La V^e République depuis les années 1970. La vie politique (l'alternance). La crise.

3.2. Société et culture.

3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.

Ce paragraphe permet de développer de manière détaillée les thèmes abordés en 2.1.1.3. Rien n'interdit, d'ailleurs, de traiter l'exemple français dans le cadre plus général des sociétés libérales d'Occident.

L'étude doit partir d'un tableau de la société française au lendemain de la guerre. Elle doit être attentive aux rythmes du changement et aussi à la force des permanences.

L'analyse doit porter sur l'évolution démographique sur les transformations des différentes catégories sociales (monde paysan, monde ouvrier, classes moyennes, travailleurs immigrés, etc., sans oublier la grande pauvreté), sur les transformations de la famille et des formes de la sociabilité. Elle ne peut être séparée de l'étude de l'évolution des cadres et des modes de vie.

3.2.2. Création et pratiques culturelles.

Le mot culture doit être entendu dans un sens large. Là encore, l'étude ne doit pas donner lieu à un catalogue d'artistes et d'œuvres. Mais, en liaison avec l'étude de la société, une place importante doit être faite à l'évolution des pratiques culturelles, telles que le rôle de l'école, la consommation culturelle et les loisirs de masse.

3.3. La France dans le monde.

3.3.1. L'identité nationale.

Il ne saurait être posé de sujets de dissertation sur l'identité nationale. Mais peuvent être mis en œuvre dans un commentaire de documents des éléments de réponse à la question que tout élève de terminale devra se poser : « Qu'est-ce qu'appartenir à la communauté nationale française ? » Ces éléments de réponse d'ordre juridique, affectif et intellectuel seront toujours éclairés par des apports historiques.

3.3.2. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.

Sous la rubrique ambitions nationales on se bornera à dégager les grandes étapes de l'évolution des desseins qui ont guidé la politique de la France relativement à la place qu'elle occupe dans le monde. On sera particulièrement attentif à son rôle dans la construction européenne.

3.3.3. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.

GÉOGRAPHIE

Connaissance de l'espace mondial

1. Contrastes et mutations dans l'espace mondial

1.1. Un monde de contrastes.

— Des espaces inégalement peuplés : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques.

— Des espaces inégalement développés : riches et pauvres, Nord et Sud.

— Une maîtrise inégalement partagée : Est-Ouest : la bipolarisation.

• Les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

La présentation de ces contrastes ne pose pas de problèmes particuliers, dans la mesure où elle fait appel à des analyses géographiques classiques. On pourra à partir de quelques documents essentiels, souvent déjà connus des élèves, cartographiques pour la plupart, caractériser rapidement les contrastes majeurs de peuplement et de démographie, de richesse et de niveau de vie.

La bipolarisation étudiée dans le programme d'histoire ne pourra pas faire l'objet d'un sujet d'examen en géographie.

La présentation des inégalités dans la maîtrise de l'économie est plus délicate car les descriptions géographiques classiques sont insuffisantes. On ne peut plus se satisfaire de la répartition de la population selon les trois secteurs d'activité et de l'établissement d'une hiérarchie parmi les puissances à partir de quelques produits clés. Il faut donner aux élèves une première idée des enjeux et des critères réels de la maîtrise de l'espace mondial. C'est la raison pour laquelle il convient d'apporter un soin particulier à cette ligne nouvelle du programme, « les grands centres d'impulsion de l'économie mondiale ». Ces centres se trouvent en rapport avec les grandes places financières et les flux de capitaux qui en dérivent (cette question prévue plus loin au 2.2. doit être développée ici), en rapport également avec l'extension mondiale de certaines entreprises (les multinationales), en rapport enfin avec les directives d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, telles que la Banque mondiale, l'OPEP, la CEE...

1.2. Le poids des nouvelles façades maritimes ; l'affirmation de l'aire Pacifique.

— Les nouvelles puissances industrielles d'Asie : Corée du Sud ou Singapour.

— La puissance japonaise.

Le poids des nouvelles façades maritimes peut être précisé de manière très concrète par l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs : flux commerciaux, pôles d'activité portuaires et industriels... La progression dans le programme avec l'évocation des bouleversements récents des transports et des échanges croissants ainsi que des études régionales (États-Unis par exemple) permet d'apporter des compléments d'information mobilisateurs pour les élèves.

L'affirmation de l'aire Pacifique retiendra plus particulièrement l'attention, car elle est plus récente et de

grande portée. On peut utiliser les mêmes indicateurs que pour les autres façades. Cependant, pour mieux caractériser cette aire gigantesque, le programme prévoit l'étude de deux pays. La puissance japonaise sera étudiée en premier, car elle est particulièrement révélatrice de la croissance de cette zone. La problématique suggérée est celle de la montée en puissance d'un Etat et il suffit de dégager les raisons qui commandent cette ascension. En relation avec cette puissance, on ne manquera pas de rappeler quelques pays industriels viendra compléter celle du modèle japonais. Une fois de plus, on ne recherchera pas une étude détaillée et exhaustive, l'accent sera mis sur la conquête des marchés extérieurs.

1.3. Des situations et des politiques diverses pour les pays en voie de développement.

On évoquera quelques exemples de politiques de développement au sein d'Etats déterminés : Chine et Inde pour l'Asie, Algérie ou Côte-d'Ivoire pour l'Afrique, Brésil ou Mexique pour l'Amérique latine.

Cette partie du programme est une de celles pour lesquelles la relation avec le programme d'histoire est indispensable (voir le commentaire du programme d'histoire sur les Tiers Mondes).

L'ambition étant de donner un support très concret aux réflexions sur le développement, on prendra soin d'utiliser une grille de référence dans laquelle devraient apparaître le poids des traditions et des héritages, les politiques suivies (équipement, démographie), les contraintes naturelles, les résultats positifs et négatifs (équilibres et déséquilibres). Pour les grands Etats, les diversités régionales seront soulignées.

2. Des espaces interdépendants : aspects et facteurs

2.1. Les bouleversements récents des transports.

Réseaux actuels de communication. Grands ports et grands aéroports. Bases spatiales et satellites.

Il n'est pas question d'établir un état complet mais de caractériser à partir d'exemples concrets les transformations qui sont survenues en corrélation avec les bouleversements techniques.

2.2. Des échanges croissants et multiples.

— Les grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques : blé, produits manufacturés).

Les principaux flux d'information et de capitaux. Les grandes places financières dans le monde.

Le programme est très explicite sur ce point : il s'agit bien d'une étude cartographique commentée, complétée par quelques données chiffrées. Il convient de ne pas s'enliser dans les détails. Au-delà des volumes mis en jeu et des moyens mis en œuvre pour les transports, on insistera sur les nœuds géographiques de ces échanges :

— points de passage obligés (canaux maritimes, détroits, grands tunnels) ;

— lieux privilégiés des échanges : bourses de commerce, marchés à terme.

Les flux d'information seront traités dans le cadre du programme d'histoire (2.2.3. La communication) et ne pourront donner lieu à un sujet d'examen en géographie. Les flux de capitaux et les grandes places financières sont traités à propos des grands centres d'impulsion de l'économie mondiale.

— La mobilité des hommes : les migrations, le tourisme.

A propos du tourisme, phénomène tout à fait différent des migrations, on évoquera les grands flux touristiques qui feront l'objet d'une exploitation cartographique systématique. On mettra l'accent sur l'importance des flux de visiteurs, mais aussi sur les notions de zones émettrices (Europe du Nord-Ouest, Japon et Amérique du Nord) et de zones réceptrices (Caraïbe, y compris la Floride, Méditerranée, Pacifique, y compris la façade pacifique de l'Amérique du Nord et Hawaï). La nécessité de procéder à des localisations précises n'implique pas des sujets portant sur une zone géographique déterminée.

— La part croissante des échanges dans l'économie mondiale. L'importance des commerces extérieurs. Equilibre et déséquilibre (on notera quelques exemples significatifs de balances commerciales et de balances de paiements).

Il s'agit en l'occurrence d'établir une véritable typologie : pays excédentaires, équilibrés, déficitaires avec les conséquences qui en résultent. On utilisera largement les données tirées des études par pays.

3. Les hommes et l'organisation de l'espace dans les deux « super-puissances »

Cette partie est classique : on conduira l'étude de chaque Etat en fonction d'une problématique, de façon à éviter les plans à tiroirs.

— Les Etats-Unis d'Amérique.

— L'URSS.

Dans les deux cas :

— On présentera les caractères singuliers de l'espace, du peuplement et de la mise en valeur.

— On étudiera les grands ensembles régionaux dans leur définition actuelle, leurs traits majeurs et leur dynamisme.

Il convient ici de ne pas retenir une échelle trop restreinte mais de mettre en valeur le poids de quelques grands ensembles dans une perspective non seulement nationale mais aussi mondiale.

Les notions de centre et de périphérie d'une part et d'interface d'autre part (zone de relations privilégiées avec les espaces voisins) doivent servir de base à ce découpage :

— les centres :

Etats-Unis : le Nord-Est (de la mégalopolis aux Grands Lacs),

URSS : la région de Moscou ;

— les périphéries et l'émergence de centres secondaires :

Etats-Unis : la Sun Belt (de la côte californienne à la Virginie, par le Texas et la Floride) et ses interfaces avec le Pacifique et l'Amérique latine,

URSS : la façade de la Baltique et Leningrad et son interface avec l'Europe. Les Suds soviétiques et leurs interfaces avec les mondes ouest et centre asiatiques, La Sibérie et ses interfaces asiatiques.

Programme de l'examen

*Circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993
(B.O. n° 33 du 7 octobre 1993)*

Les programmes d'histoire et géographie (réf. : arrêté du 25 avril 1988, supplément au B.O.E.N. n° 22 du 9 juin 1988, compléments B.O.E.N. n° 6 du 9 février 1989) ont été bouleversés dans certaines de leurs parties par les événements survenus depuis 1989. Il a paru nécessaire d'en proposer une relecture actualisée. Cette relecture n'est pas un changement des programmes. Elle précise ce qui est exigible à l'examen. La lecture des compléments reste indispensable pour éclairer les orientations d'ensemble.

HISTOIRE

1. La construction du monde contemporain :

Bilan de la Seconde Guerre mondiale.

Tableau du monde au lendemain du conflit (1945-1947).

1.1. Un monde nouveau (1947 - fin des années cinquante) :

1.1.1. A l'Est une force continentale. U.R.S.S., démocraties populaires, Chine communiste.

1.1.2. A l'Ouest la puissance américaine organise le « monde libre » : les alliances, les échanges (le système monétaire international, le G.A.T.T.). Le plan Marshall. Reconstruction et édification de l'Europe de l'Ouest.

1.1.3. Nationalismes et indépendances en Asie et en Afrique.

Conclusion : un monde bipolaire.

1.2. Croissance mondiale et équilibre des puissances (de la fin des années cinquante au début des années soixante-dix).

1.2.1. La croissance : la troisième révolution industrielle. L'explosion du progrès scientifique et technique. La transformation du travail.

1.2.2. Les rapports Est-Ouest. Parité nucléaire et dissuasion.

1.2.3. Emergence du tiers monde. De Bandoeng au dialogue Nord-Sud.

1.3. Géostratégies du temps présent (depuis le début des années soixante-dix).

1.3.1. Une crise d'un type nouveau. Déséquilibre et dérèglements d'un système. Les réponses à la crise.

1.3.2. Poursuite et avatars du dialogue Est-Ouest. Le dialogue Nord-Sud. Zones de tension et formes des conflits.

1.3.3. Carte du monde actuel.

2. Le monde actuel :

L'analyse de la carte du monde actuel (1.3.3.) servira de point de départ à une étude géopolitique en liaison avec le programme de géographie. On approfondira quatre thèmes.

2.1. Les régimes politiques dans le monde actuel : on étudiera plus particulièrement, à partir d'exemples (Etats-Unis d'Amérique, un Etat d'Europe occidentale...) les différentes formes de démocratie.

2.2. La religion : évolution du phénomène religieux. Les églises et le fait religieux dans le monde d'aujourd'hui (**).

2.3. *La communication et les langages* : la révolution des techniques et de la communication, la circulation des idées, des sons et des images (**).

2.4. *Organisation et coopération internationales* : rôle et fonctionnement des Nations unies. Les droits de l'homme.

3. *La France depuis 1945* :

3.1. *Evolution politique* :

3.1.1. La France en 1945. Le poids de l'histoire. La IV^e République : la reconstruction et les débuts de la croissance. La France devant les problèmes de l'outre-mer.

3.1.2. La V^e République : les institutions. Les présidences du général de Gaulle (la guerre d'Algérie. L'apogée de la croissance, la crise de mai 1968).

3.1.3. La V^e République depuis les années soixante-dix. La vie politique ; la crise.

3.2. *Société et culture* :

3.2.1. De la société traditionnelle au changement social.

3.2.2. Création et pratiques culturelles.

3.3. *La France dans le monde* :

3.3.1. Ambitions nationales. De l'Empire à l'Europe. L'impératif industriel. Indépendance et sécurité.

3.3.2. Le rôle mondial d'une puissance européenne. La présence culturelle de la France dans le monde. La francophonie.

GÉOGRAPHIE

Organisation de l'espace mondial

1. *Contrastes de l'espace mondial* :

1.1. *Des espaces inégalement peuplés* : cartes de la répartition de la population, contrastes démographiques (*).

1.2. Des espaces inégalement développés (*).

1.3. Grands centres d'impulsion et organisation de l'espace mondial (**).

2. *Des espaces interdépendants* :

2.1. Géographie des échanges commerciaux et des réseaux de transports. Grands ports et grands aéroports (*).

Grands flux de marchandises (étude cartographique commentée d'un certain nombre de courants d'échanges : produits énergétiques, blé, produits manufacturés) (*).

Exemples significatifs de balances commerciales et de balances des paiements choisis dans les pays du programme (*).

2.2. La mobilité des hommes.

Les migrations ;

Le tourisme.

2.3. Principaux flux d'information et de capitaux (**).

3. Des Etats dans l'espace mondial :

3.1. Les Etats-Unis d'Amérique :

Les hommes, la mise en valeur et l'organisation du territoire ;

Les grands ensembles régionaux ;

Leur place dans le monde.

3.2. La Russie, un Etat né de l'éclatement de l'U.R.S.S. (***) :

Les hommes, la mise en valeur et l'organisation du territoire ;

Les grands ensembles régionaux ;

Leur place dans le monde.

3.3. L'affirmation de l'aire Pacifique :

La puissance japonaise, son rôle dans l'aire Pacifique et dans le monde ;

Les nouveaux pays industriels d'Asie : Corée du Sud ou Singapour ;

Le rôle de la Chine dans l'aire Pacifique (**).

3.4. Géographie de pays en voie de développement (Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire) : voies et situations de développement.

(*) Questions ne pouvant donner lieu qu'à des sujets de type commentaire de documents.

(**) Questions ne pouvant donner lieu à des sujets spécifiques mais pouvant fournir des éléments à mettre en œuvre à l'occasion de sujets portant sur d'autres rubriques du programme.

(***) Dans l'état actuel des informations disponibles, l'organisation économique de la Russie ne peut donner lieu à aucun sujet spécifique.

Série STT

Arrêté du 16 mars 1982
(B.O. n° 17 du 22 avril 1982)

LE MONDE ACTUEL

PROGRAMME

HISTOIRE

Trois questions — au moins — au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.

1. Institutions et vie politique

La France.
Un autre pays d'Europe occidentale.
Les Etats-Unis.
L'U.R.S.S.
Deux démocraties populaires européennes.
La Chine.

2. Structures sociales et mentalités

Les moyens d'information.
Le syndicalisme en Europe et en Amérique du Nord.
Place des idéologies, place des religions et rôle des Eglises : analyse d'un exemple.
La question des droits de l'homme.
La vie culturelle dans la cité, la diversité de ses formes.

3. Rapports internationaux

Les organisations internationales.
Systèmes d'alliances et forces en présence.
Problèmes du Proche et du Moyen-Orient.
Problèmes de l'Extrême-Orient et de l'Asie du Sud-Est.
Problèmes de l'Amérique latine.
Problèmes de l'Afrique noire.

GÉOGRAPHIE

Trois questions — au moins — au choix, chacun des trois ensembles ci-après devant être représenté.

1. Vie économique et échanges mondiaux

Ports et transports maritimes.
Marché du blé et marché du pétrole.

- La place des Etats-Unis dans l'économie mondiale.
- La place du Japon dans l'économie mondiale.
- Caractère et rôle économique de l'U.R.S.S.
- Les relations « Nord-Sud ».
- La division internationale du travail : analyse de quelques exemples.

2. Hommes et sociétés

- Les comportements démographiques.
- Les mouvements migratoires internationaux ; les travailleurs immigrés dans les sociétés industrielles.
- Modes d'alimentation et problèmes de subsistance.
- Le développement récent de la vie urbaine et ses conséquences.
- Le tourisme international : implantation et rôle.

3. Mutations en cours

- Trois voies de développement : Brésil, Inde, Chine.
- Les fronts pionniers : exemples du Brésil, de l'U.R.S.S., de l'Amérique du Nord.
- Evolution technique récente des cultures et de l'élevage.
- Les techniques de pointe énergétiques et industrielles.
- L'exploitation du milieu océanique.

INSTRUCTIONS

Classes de Première et Terminale STT

L'enseignement de l'histoire et de la géographie dans la série STT doit prendre en compte quelques données essentielles :

1. **L'orientation des élèves** les conduit vers une qualification professionnelle plus précoce que ne le fait la voie de l'enseignement général. Il en résulte une situation particulière : des élèves plus mûrs, plus près d'exercer des responsabilités, plus sensibles à l'utilité immédiate et moins aux spéculations abstraites, moins disponibles aussi puisque des disciplines de spécialité comportant des travaux pratiques s'ajoutent aux matières de base.

Méconnaître leurs possibilités et leurs exigences serait se vouer à parler dans le désert.

Centré sur la compréhension du monde contemporain, le programme vise d'abord à satisfaire leur curiosité tout en stimulant leur désir de savoir. Mais ses chapitres s'insèrent dans un cadre chronologique et spatial précis, condition nécessaire à l'acquisition de toute connaissance.

2. **L'horaire**, deux heures en Première, une heure et demie en Terminale (*), est modeste. Et cependant, le danger serait grave de céder à la tentation du cours magistral sous prétexte qu'il fait gagner du temps. Au contraire, des méthodes actives s'imposent, et plus d'une expérience a montré combien ces classes s'y donnaient avec intérêt et en tiraient profit.

Ces méthodes comportent assurément un effort de recherche personnelle par l'élève, le maniement des outils de travail, la réalisation de dossiers et montages... ; elles doivent aussi l'amener à traduire sa réflexion par la parole et par l'écrit ; il ne faut pas oublier, en effet, que, dans ces sections, histoire et géographie ont un rôle capital à jouer comme disciplines d'expression.

Mais pour concilier horaire, méthodes et programme, il importe que ce dernier, dans les limites chronologiques et l'espace proposés, procède par exemples représentatifs et bannisse le détail.

(*) A compter de la rentrée 1994, l'horaire hebdomadaire sera de 2 heures en Première et 2 heures en Terminale dans la série STT.

3. Cet enseignement coexiste avec un enseignement économique ayant son horaire et son programme spécifiques.

Le programme évite les recoupements caractérisés entre les deux disciplines. Les approches diffèrent ; la concertation, l'interdisciplinarité concourent à éclairer l'un par l'autre les enseignements.

Bien compris, l'enseignement de l'histoire et de la géographie aura aidé les élèves à recevoir et peser l'information, à percevoir le monde dans lequel ils vivent et vont se faire leur place, à saisir la diversité et l'acuité des difficultés qui assaillent ce monde, à mesurer la complexité des choix et à apprécier la relativité des choses. Dans chacune des deux classes, il serait bon de rechercher, entre les sujets retenus, une cohérence d'autant plus souhaitable que les deux disciplines tendent ensemble vers la même finalité fondamentale : la formation civique, à travers la connaissance d'autrui et le respect des différences.

HISTOIRE

L'élève a achevé la Seconde sur un tableau du monde à la fin du XIX^e siècle. Il n'est pas possible de lui laisser ignorer des faits qui ont infléchi pour longtemps l'histoire mondiale : le déclin de l'Europe, la crise économique, la montée des totalitarismes, les enjeux de la Seconde Guerre mondiale... ; mais son intérêt ne sera vraiment stimulé que s'il en voit les prolongements, les aboutissements, voire les retournements jusqu'aux temps dont il est le témoin et l'acteur.

D'où un découpage qui propose d'étudier en Première les trois premiers quarts du XX^e siècle. A cette vision en longue durée — relative —, le programme de classe Terminale oppose une approche plus analytique de l'époque contemporaine. Les redites ne sont pas à craindre si ces deux démarches ont été bien saisies ; cela suppose que le professeur ait réfléchi sur l'un et l'autre programme, soit qu'il enseigne dans les deux classes, soit qu'il n'exerce que dans l'une des deux seulement.

Dans l'un et l'autre cas, l'abondance des sources, la fraîcheur des souvenirs et des impressions risquent d'être un embarras plus qu'une aide : la matière peut sembler inépuisable. Ne pas se limiter condamnerait à des vues fragmentaires à l'excès ; tout traiter signifierait un parcours si rapide qu'il serait assez vain. Des choix sont donc nécessaires, qui permettent l'approfondissement de quelques sujets, sans laisser de vides trop dommageables.

En Première, toutefois, une trame est indispensable. Les cartes qui la matérialiseront, les tableaux dressés à trois moments clefs de l'histoire récente, souligneront l'évolution, tout en favorisant les comparaisons.

En Première, comme en classe Terminale, le professeur, choisissant parmi les questions proposées, aura pour principal objectif de donner aux élèves le maximum de clartés. C'est pourquoi il aura soin, dans chacun des deux programmes, d'établir un équilibre relatif entre leurs trois parties, et de ne privilégier systématiquement aucune d'elles ; dans la même perspective, il ne retiendra, pour chacun des sujets choisis, que ce qui a valeur exemplaire. La variété des questions traitées devrait permettre une diversité des approches pédagogiques où les élèves peuvent trouver à la fois un nouvel intérêt et un enrichissement méthodologique.

GÉOGRAPHIE

La classe de Seconde a été consacrée à la géographie générale, envisagée sous l'angle des rapports entre l'homme et la nature.

La classe de Première retrouve un cadre spatial : celui de la France, au sein de la C.E.E. La présentation d'ensemble, à travers cinq aspects fondamentaux, occupera une part de l'année nettement plus importante que la mise en place chronologique en histoire. C'est

pourquoi le programme ne précise pas, entre les questions laissées au choix à fins d'approfondissement, quel nombre minimal devra être retenu. Les sujets concernant les montagnes, les fleuves, les littoraux, rappellent plus particulièrement la vocation spécifique de la géographie, science synthétique de l'espace terrestre.

Le programme de classe Terminale s'élargit au monde, comme il en va des échanges et relations qui conditionnent aujourd'hui n'importe quel lieu de la planète. Si les grandes entités politiques ne font pas l'objet de monographies, elles apparaissent néanmoins au titre de la vie économique ou des mutations en cours. L'important est ici encore de structurer l'espace et d'éviter l'abstraction. L'analyse du monde actuel inclut naturellement les héritages de l'histoire, voire même — s'il s'agit par exemple des « plantes de civilisation » — l'évocation de nos plus anciens patrimoines. En revanche, les techniques les plus modernes entrent bien dans notre propos, non pour elles-mêmes, mais pour les conséquences économiques et humaines qu'elles laissent entrevoir.

Nombre de sujets appellent entre histoire et géographie une certaine intégration, plus fructueuse encore si elle se fonde sur une méthode inductive, dans le cadre de travaux conduits avec la participation des élèves.

**Reconduction à compter de la session 1994
des instructions concernant le programme d'histoire-géographie
pour les classes Terminales de la série STT
du baccalauréat technologique**

*Extrait de la circulaire n° 93-283
du 27 septembre 1993*

Les dispositions de la note de service n° 91-294 du 14 novembre 1991 figurant ci-après (*) concernant les instructions relatives aux implications des événements survenus dans l'ex-Union soviétique sur les épreuves des examens de l'enseignement secondaire, demeurent inchangées et applicables à compter de la session 1994 des séries STT du baccalauréat technologique.

**(*) Instructions relatives aux implications
des événements récents d'Union soviétique
sur les épreuves des examens de l'enseignement secondaire
à compter de la session 1992**

*Extrait de la note de service n° 91-294
du 14 novembre 1991*

Les événements survenus depuis l'été 1991 en Union soviétique posent, par rapport aux programmes d'enseignement d'un certain nombre de disciplines de l'enseignement secondaire (notamment en histoire, en géographie et en économie), des problèmes qui, pour les professeurs, ne sont pas d'un type nouveau. En effet, la réalité historique, géographique ou économique contemporaine constitue pour eux une matière première, par essence mouvante, qui à la fois nécessite de leur part une mise à jour permanente de leurs enseignements et d'autre part, leur permet surtout de faire acquérir à leurs élèves l'usage d'outils intellectuels leur permettant de se repérer dans cette réalité.

En conséquence, il n'est pas opportun de réviser, de manière précitée, des programmes qui, au demeurant, deviendraient rapidement caducs, en raison de la rapidité des évolutions et de l'incertitude des informations.

Il apparaît, en revanche, indispensable, comme cela a déjà été le cas dans le passé, d'éviter que les sujets susceptibles d'être proposés aux candidats aux divers examens ne leur posent des problèmes dus à la difficulté d'appréhender des évolutions trop rapides ou trop récentes.

Je rappelle, à cet égard, que les textes en vigueur précisent déjà que les sujets d'histoire du baccalauréat de l'enseignement du second degré, relatifs aux parties 1 et 3 du programme, ne doivent pas se limiter aux dix dernières années, à l'exception de tableaux de la France, du monde ou, exceptionnellement, d'une partie du monde à une date donnée.

Les instructions relatives aux épreuves d'histoire-géographie du diplôme national du brevet et du baccalauréat de l'enseignement du second degré font l'objet de deux notes de service spécifiques qui, pour des raisons de commodité de lecture, reprennent intégralement les instructions applicables à compter de la session 1991, en y apportant les modifications rendues nécessaires par les évolutions récentes en Union soviétique.

Série Hôtellerie

(Arrêté du 14 février 1992)

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE

Les aires touristiques et hôtelières dans le monde

Introduction : Carte des espaces et des flux touristiques.

1. Les aires majeures.

1.1. *La France* (y compris les D.O.M.-T.O.M.).

Les ressources touristiques et hôtelières de la France :

Les paysages, le patrimoine historique et culturel,

Les équipements, la promotion,

Les actions de protection ;

Analyse des flux ;

Etude d'exemples régionaux :

La région où se situe l'établissement,

Au minimum : une autre région.

1.2. *Le bassin touristique des Européens* :

Le Bassin méditerranéen et l'Europe occidentale.

1.3. *Le bassin touristique des Nord-Américains* :

L'Amérique du Nord et les Caraïbes.

2. Les foyers touristiques de développement récent.

Etude d'un exemple :

Soit en Afrique subsaharienne.

Soit dans l'aire indo-pacifique.

Tout au long de l'année scolaire, on insistera sur :

Les incidences du tourisme sur les milieux (environnement) ;

Les rapports entre essor touristique et développement.

Série Techniques de la musique et de la danse

HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

CLASSE TERMINALE

I. Le XVIII^e siècle

La maîtrise artistique de la France (à comparer avec son magistère intellectuel).

Son expression dans l'architecture, la peinture et les arts mineurs (surtout mobilier).

Son rayonnement en Europe.

L'originalité picturale anglaise : Reynolds, Gainsborough.

L'originalité architecturale allemande : le rococo.

II. Les étapes essentielles de la peinture au XIX^e siècle

La peinture romantique.

Les caractères généraux. Relations avec la littérature romantique.

Les grands noms du romantisme : Goya, Delacroix, Turner.

L'impressionnisme : l'exaltation de la lumière.

Van Gogh, Gauguin, Cézanne.

III. La révolution plastique du XX^e siècle

(Etude sommaire)

Fauvisme, cubisme, abstraction, surréalisme.

Les nouvelles données de la sculpture et de l'architecture.

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Séries :
ES, L, S
SMS, STI, STL, STT
Hôtellerie

**TEXTES OFFICIELS
DES DÉFINITIONS DES ÉPREUVES**

Note de service n° 78-427 du 30 novembre 1978
fixant les épreuves écrites

B.O. n° 45 du 14 décembre 1978

Note de service n° 92-364 du 8 décembre 1992
définissant les épreuves d'examen
du baccalauréat technologique Hôtellerie

B.O. n° 6 du 11 février 1993

Extrait de la circulaire n° 93-283 du 27 septembre 1993
relative à la définition de l'épreuve écrite
et à l'actualisation du programme d'histoire-géographie
des séries ES, L, S

B.O. n° 33 du 7 octobre 1993

et rectificatif B.O. n° 39 du 19 novembre 1993

Note de service n° 94-179 du 14 juin 1994
portant modification des coefficients

B.O. n° 25 du 23 juin 1994

Note de service n° 94-209 du 19 juillet 1994
portant définition des épreuves d'histoire-géographie
des séries technologiques

B.O. spécial n° 10 du 28 juillet 1994

Séries ES, L, S

Définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie des séries ES, L, S du baccalauréat général et actualisation du programme en vue de l'examen

*Extrait de la circulaire n° 93-283
du 27 septembre 1993
et note de service n° 94-179 du 14 juin 1994*

Epreuve écrite.

Les instructions des notes de service n° 90-258 du 24 septembre 1990 et n° 91-296 du 14 novembre 1991 relatives à la définition de l'épreuve écrite d'histoire-géographie dans les séries ES, L, S du baccalauréat général sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes.

A. Structure de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : quatre heures.

Coefficients (*) :

Séries ES : 5 ; L : 4 ;

Série S : 3.

Barème de notation :

Histoire : sur dix points ;

Géographie : sur dix points.

L'épreuve écrite d'histoire et géographie du baccalauréat de l'enseignement du second degré donne aux candidats, dans chacune des deux disciplines, le choix entre trois sujets qui doivent porter sur au moins deux parties différentes du programme :

Deux dissertations. Leurs sujets demandent un effort de classement des connaissances et de synthèse. Ils pourront être accompagnés d'une chronologie sommaire, d'un fond de carte, de quelques données statistiques... ;

Le commentaire d'un ou plusieurs documents (textes, documents figurés, cartes, données statistiques, courbes, diagrammes...) accompagnés de questions.

Les sujets des épreuves écrites sont communs aux séries ES, L, S. Cependant, pour tenir compte des conditions différentes de préparation dans ces séries (horaires spécifiques pour le traitement d'un même programme), la correction doit être confiée à des jurys différents pour les séries ES, L, d'une part, et S, d'autre part.

(*) Note de service n° 94-179 du 14 juin 1994 portant modifications des coefficients.

B. Présentation et libellé des sujets.

Remarques générales :

En préférant, en histoire comme en géographie, des sujets étendus, on valorisera la capacité du candidat à ordonner faits et idées, à choisir des exemples et à hiérarchiser les données dont il dispose. Pour chacune des deux disciplines, les trois sujets proposés doivent être de difficulté comparable.

B.1. Dissertations d'histoire et de géographie.

Le libellé des sujets de dissertation, qui ne devra en aucun cas faire l'objet d'une recherche d'originalité à tout prix, sera à la fois précis et suffisamment détaillé pour que ne subsiste aucune ambiguïté sur ce qui est attendu du candidat. On aura soin, chaque fois que cela apparaîtra opportun, d'adopter une formulation de nature à guider sa démarche ; on évitera *a fortiori* l'abus d'un vocabulaire susceptible de déconcerter le candidat. En outre, une courte chronologie destinée en histoire à aider le candidat et non à le dérouter, ou plus généralement de brèves données, pourront être annexées au sujet proprement dit.

En histoire, les sujets relatifs aux parties 1 et 3 du programme doivent privilégier les dissertations portant sur l'ensemble de la période. Ils ne doivent ni se rapporter à une période inférieure à une dizaine d'années, ni se limiter aux dix dernières années, à l'exception de tableaux de la France, du monde ou, exceptionnellement, d'une partie du monde à une date donnée.

Pour la partie 2, on donnera la préférence aux sujets portant sur l'ensemble d'un thème. L'étude, comme l'indiquent les compléments de programmes, pourra s'appuyer sur des exemples librement choisis par les candidats.

En géographie, on veillera à proposer des sujets portant soit sur un espace vaste sur l'ensemble d'un thème. Comme en histoire, les candidats pourront illustrer leur travail par des exemples librement choisis.

B.2. Commentaire de document en histoire.

Dans cette épreuve, le ou les documents proposés, de longueur raisonnable en fonction du temps imparti comme de la richesse ou de la diversité des informations qu'ils proposent, pourront être de nature diverse. Il n'est nullement exclu que l'épreuve puisse consister dans le seul commentaire d'une ou plusieurs cartes, dans celui de documents figurés tels que photographies, caricatures... Des documents de nature diverse mais complémentaires pourront être associés dans la même épreuve.

En tout état de cause, il conviendra de limiter la matière fournie aux élèves. En donnant un titre au texte, on les aidera à mieux organiser leur devoir.

Le questionnement est essentiel dans ce type de sujet. Il devra être conçu de façon à ce que les réponses constituent en elles-mêmes un commentaire composé : la première question invitera le candidat à rédiger une introduction présentant le ou les documents et les situations dans leur contexte ; les questions suivantes porteront sur les thèmes, les notions et le vocabulaire autour desquels s'organisera le commentaire, à l'exclusion de toute question étrangère au document proposé ; enfin, la dernière question suggèrera au candidat un développement sur les conclusions à tirer de son étude ainsi que sur l'intérêt ou la portée du ou des documents.

B.3. Commentaire de document en géographie.

Il se fera à partir d'un petit nombre de documents d'ampleur raisonnable et de nature différente proposés autour d'un thème donné.

On aidera par un titre l'élève à organiser son devoir. Un questionnaire précis et construit guidera les candidats dans la recherche et l'exploitation des informations fournies, leur confrontation et leur mise en relation avec les connaissances préalables indispensables au traitement du sujet proposé.

Epreuve orale de contrôle

*Circulaire n° 78-427 du 30 novembre 1978
(B.O. n° 45 du 14 décembre 1978)*

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La durée de la double interrogation d'histoire et de géographie est de quinze minutes environ, l'élève dispose également de quinze minutes pour la préparer.

L'interrogation devra porter sur l'histoire et sur la géographie et un choix de trois questions de type différent doit être proposé au candidat pour chacune de ces deux disciplines.

Il ne saurait y avoir de liste limitative à cette épreuve orale de contrôle qui devra porter sur l'ensemble du programme des classes Terminales prévu par la circulaire du 30 août 1978.

Il est recommandé à l'examineur de préparer à l'avance les questions d'histoire et de géographie qu'il a l'intention de poser aux candidats. Il convient, en effet, que ces questions soient variées mais de difficulté comparable, qu'elles soient rédigées en termes clairs et précis ne laissant place à aucune équivoque, qu'elles aient une ampleur suffisante pour permettre à l'examineur de se faire une opinion sur les qualités du candidat et de se rendre compte qu'il possède une connaissance acceptable des grandes lignes du sujet.

C'est seulement lorsque le candidat aura montré qu'il connaît les principaux éléments de réponse qu'il y aura lieu de pousser l'interrogation plus à fond, afin de déterminer avec précision la bonne ou la très bonne note qu'il aura méritée.

Toutefois, comme pour l'épreuve écrite, les examinateurs tiendront compte dans la notation des épreuves, des différences d'horaires hebdomadaires entre les séries A (*) et B (*), d'une part, C (*), D (*), D' (*), d'autre part.

Séries SMS, STI et STL

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Epreuve orale anticipée.

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

Coefficient : 1.

Les instructions suivantes sont applicables à *partir de l'année 1995* (épreuves anticipées de la session 1996).

L'épreuve porte sur la partie I (De 1914 à nos jours) et la partie II (Etude par grands ensembles géographiques) du programme (B.O. spécial du 22 avril 1982 et B.O. du 24 juin 1993). Pour chacune de ces deux parties, l'examineur propose deux sujets au choix du candidat.

Les sujets portant sur la partie I du programme doivent être très larges. Ils permettent d'évaluer les connaissances maîtrisées du candidat sur les grandes évolutions du monde depuis 1914. L'examineur peut joindre au sujet une brève chronologie ou une carte.

Les sujets portant sur la partie II du programme sont choisis à partir de la liste des questions étudiées en classe (doivent être au moins étudiés deux civilisations contemporaines, une grande puissance, le monde sous-développé et, parmi les problèmes du monde d'aujourd'hui, soit le Moyen-Orient soit l'évolution actuelle de l'Europe centrale et orientale). Cette liste

(*) Devenues L, ES et S.

qui doit être signée par le professeur et le chef d'établissement et porter le cachet du lycée, peut en outre indiquer les documents ou les ensembles documentaires étudiés pendant l'année. Dans ce cas, les candidats se munissent de ces documents.

Les sujets proposés peuvent s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examineur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examineur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnaire qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Série STT

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Epreuve orale.

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

Coefficient : 2.

L'épreuve porte sur l'histoire et la géographie. Le candidat doit donc traiter deux sujets, le programme d'histoire et de géographie permettant au professeur de choisir les questions qu'il étudie avec ses élèves au cours de l'année (six questions au moins : trois questions choisies dans chacun des trois ensembles tant en histoire qu'en géographie). Le candidat présente à l'examineur la liste des questions étudiées en classe signée par le professeur et le chef d'établissement et portant le cachet du lycée. Cette liste peut indiquer pour chacune des questions les documents ou les ensembles documentaires étudiés en classe. Dans ce cas, le candidat se munit de ces documents.

En raison du nombre restreint des questions étudiées, l'examineur propose un seul sujet pour chacune des disciplines. Un de ces sujets peut s'appuyer sur un document ou un ensemble documentaire proposé par l'examineur ou choisi parmi les documents étudiés par le candidat. L'examineur évalue la maîtrise globale des connaissances et la clarté de l'exposition. Le questionnaire qui suit chacun des deux brefs exposés peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Série Hôtellerie

ENVIRONNEMENT DU TOURISME

I. Epreuve du premier groupe.

(Epreuve écrite, durée 3 heures, coefficient 4.)

L'épreuve comporte deux parties :

Une partie qui porte sur les programmes d'*histoire-géographie touristique* de la classe Terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30.

Une partie qui porte sur les programmes d'*économie générale et touristique* de la classe Terminale. Elle est affectée du coefficient 2.

Le sujet correspondant à cette partie est conçu pour être traité en 1 h 30.

Les deux parties du sujet sont remises ensemble au candidat, en début de composition. Toutefois, le candidat gère librement son temps entre les deux parties de l'épreuve durant les trois heures dont il dispose.

La durée théorique et le coefficient de chaque partie sont mentionnés sur le sujet.

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

Cette épreuve se déroule à partir de documents de nature économique (textes, statistiques...) et relatifs à l'état des aires touristiques et hôtelières dans le monde.

L'épreuve a pour but d'évaluer les capacités du candidat à :

Utiliser un vocabulaire spécifique ;

Présenter un exposé clair et structuré ;

Analyser et exploiter les documents ;

Justifier des choix et développer une argumentation.

Chacune des deux parties de l'épreuve sera corrigée respectivement par un professeur d'histoire-géographie et par un professeur d'économie et gestion.

II. Epreuve orale de contrôle.

(Durée 30 minutes, préparation 30 minutes, coefficient 4.)

L'épreuve porte à parts égales, dans la durée et la notation, sur les programmes :

D'histoire-géographie touristique de la classe Terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2) ;

D'économie générale et touristique de la classe Terminale (durée 15 minutes, préparation 15 minutes, coefficient 2).

La note sur 20 attribuée à chacune des deux parties de cette épreuve doit être donnée en points entiers. Lorsque la note moyenne sur 20 de l'épreuve globale d'Environnement du tourisme est fractionnée, son calcul sera automatiquement arrondi au point entier supérieur.

L'épreuve consiste en un entretien entre le candidat et le jury composé d'un professeur d'histoire et géographie et d'un professeur d'économie et gestion.

Pour la partie relative à l'histoire-géographie touristique, le jury choisit un des trois ensembles de documents présentés par le candidat. Chaque ensemble est réalisé en autonomie par celui-ci et porte sur les aires touristiques et hôtelières dans le monde. Il regroupe des documents ordonnés et commentés sur un thème avec un titre et un fil conducteur (10 pages maximum). Un des trois ensembles porte obligatoirement sur la France.

Pour la partie économie générale et touristique, le jury propose un thème illustré par un court document (texte, statistique...).

Le jury évaluera les mêmes capacités du candidat que celles définies pour l'épreuve du premier groupe.

Série Techniques de la musique et de la danse

HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS

Entretien portant sur l'analyse de deux documents tirés au sort sous forme de reproduction photographique d'œuvres d'art.